

# Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD)

Lignes directrices pour la mise en œuvre de la méthodologie PLdD



## À propos des auteurs

**Diane Skinner** est membre du Groupe de spécialistes de la CEESP/SSC sur l'utilisation durable et les moyens de subsistance (SULi) de l'UICN et consultante indépendante basée à Harare, au Zimbabwe.

**Holly Dublin** est présidente du Groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique de la CSE/UICN, membre du comité de pilotage du Groupe de spécialistes de la CEESP/SSC sur l'utilisation durable et les moyens de subsistance (SULi) de l'UICN, et conseillère principale du bureau régional de l'UICN pour l'Afrique orientale et australe ; elle est basée à Nairobi au Kenya.

**Leo Niskanen\*** est coordinateur technique du Programme des aires protégées et des espèces pour le Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique orientale et australe, il est basé à Nairobi, au Kenya.

**Dilys Roe** est chercheuse principale à l'IIED et dirige l'équipe de biodiversité de l'institut ; elle est basée à Londres, Royaume-Uni. Dilys siège également au comité de pilotage du Groupe de spécialistes de la CEESP/SSC sur l'utilisation durable et les moyens de subsistance (SULi) de l'UICN.

**Akshay Vishwanath** est administrateur de programme principal du Programme des aires protégées et des espèces au Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique orientale et australe, il est basé à Nairobi, au Kenya.

\*Auteur correspondant : Leo Niskanen, leo.niskanen@iucn.org

Publié par l'IIED et l'UICN

**L'IIED** est une organisation de recherche-action et de politique qui promeut le développement durable en vue d'améliorer les économies locales et de protéger l'environnement sur lequel elles s'appuient. L'Institut est spécialisé dans l'établissement de liens entre les priorités locales et les défis mondiaux. L'IIED est basé à Londres et œuvre en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans le Pacifique, avec certaines des populations les plus vulnérables au monde. Il travaille avec elles pour faire entendre leur voix dans les instances de prise de décision qui les touchent – des conseils de village aux conventions internationales.

International Institute for Environment and Development  
80-86 Gray's Inn Road, Londres WC1X 8NH, Royaume-Uni.

[www.iied.org](http://www.iied.org)

@iied

[www.facebook.com/theIIED](https://www.facebook.com/theIIED)

**L'UICN** est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle s'appuie sur l'expérience, les ressources et l'implantation des quelque 1 300 organisations membres qui la composent et des contributions de plus de 10 000 experts. L'UICN fait aujourd'hui autorité au niveau international quand il s'agit de l'état de la nature dans le monde et des mesures à prendre pour le préserver.

Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique orientale et australe

Wasaa Conservation Centre, Mukoma Road, PO Box 68200-00200  
Nairobi, Kenya

[www.iucn.org/regions/eastern-and-southern-africa](http://www.iucn.org/regions/eastern-and-southern-africa)

@IUCN

[www.facebook.com/iucn.org](https://www.facebook.com/iucn.org)

## Remerciements

Les auteurs aimeraient remercier un certain nombre d'institutions et de personnes pour leur aide dans l'élaboration de ces lignes directrices : le Fonds de lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages du gouvernement britannique, l'USAID Kenya et Afrique de l'Est et le Programme international d'assistance technique du Département américain de l'Intérieur ; nos partenaires locaux au Kenya, Big Life Foundation, Cottar's Safari Services, la Kenya Wildlife Conservancies Association et la South Rift Landowners Association ; nos partenaires en Afrique australe, Integrated Rural Development and Nature Conservation, le WWF en Namibie et le WWF Afrique du Sud ; Rosie Cooney et Rob Small, relecteurs des premières ébauches et surtout, tous les membres de la communauté qui ont partagé si généreusement leur temps et leurs connaissances.



U.S. DEPARTMENT  
OF THE INTERIOR  
INTERNATIONAL TECHNICAL  
ASSISTANCE PROGRAM

## Citation

Skinner, D, Dublin, H, Niskanen, L, Roe, D et Vishwanath, A (2018)  
Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD). Lignes directrices pour la mise en œuvre de la méthodologie PLdD Publié par l'IIED et l'UICN, basés respectivement à Londres, Royaume-Uni et Gland, Suisse.

Téléchargez la dernière version de ces lignes directrices et des outils sur : [www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod)

<http://pubs.iied.org/14672FIIED>

ISBN 978-1-78431-586-3

# Table des matières

Acronymes et mots clés	2
<b>Section A : Introduction</b>	<b>3</b>
Contexte de la PLdD	4
À propos de ces lignes directrices	4
<b>Section B : Méthodologie PLdD : présentation générale</b>	<b>6</b>
Qu'est-ce qu'une théorie du changement ?	6
TdC de référence de la PLdD et hypothèses	6
Principes clés	10
Présentation de la méthodologie PLdD	10
<b>Section C : Lignes directrices étape par étape</b>	<b>12</b>
Étape 1 : Préparation et cadrage	16
Étape 2 : Atelier de démarrage	21
Étape 3 : Élaborer une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur	23
Étape 4 : Élaborer une TdC communautaire	27
Étape 5 : Atelier de restitution	35
Étape 6 : Diffuser les enseignements tirés	36
Étape 7 : Suivi et adaptation	37
<b>Section D : Utiliser la PLdD dans de nouveaux projets</b>	<b>38</b>
<b>Références</b>	<b>39</b>
<b>Annexe 1 : Outils</b>	<b>40</b>
Programmes types d'ateliers sur la PLdD	40
Modèle d'analyse des parties prenantes à la PLdD	42
TdC de référence de la PLdD	43
Hypothèses sur la TdC de référence de la PLdD	44
Outil d'élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur de la PLdD	46
Outil d'élaboration de la TdC communautaire de la PLdD	46
Présentation introductive de la PLdD version longue	47
Présentation introductive de la PLdD version courte	47
Diapositives de présentation complémentaires de la PLdD	47
Formulaire de consentement – Entretien sur la PLdD	48
Formulaire de consentement – Groupe de discussion sur la PLdD	50

# Acronymes

<b>CEESP</b>	Commission des politiques environnementales, économiques et sociales
<b>CSE</b>	Commission de la sauvegarde des espèces
<b>GSEaf</b>	Groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique de la SSE/UICN
<b>HWC</b>	Conflit hommes-faune sauvage (Human-Wildlife Conflict)
<b>IIED</b>	Institut international pour l'environnement et le développement
<b>IWT</b>	Commerce illégal des espèces sauvages (Illegal Wildlife Trade)
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PLdD</b>	Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD)
<b>SSE</b>	Species Survival Commission (cf. CSE Commission de la sauvegarde des espèces)
<b>SULi</b>	Groupe de spécialistes sur l'utilisation durable et les moyens de subsistance (CEESP/SSE) (Sustainable Use and Livelihoods Specialist Group)
<b>TdC</b>	Théorie du changement
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature

# Mots clés

<b>Équipe de base</b>	L'équipe indépendante qui met en œuvre la méthodologie PLdD décrite dans ces lignes directrices.
<b>Responsable de mise en œuvre/ concepteur du projet</b>	Une agence ou une institution, en dehors de la communauté elle-même, qui a conceptualisé ou conçu et/ou met en œuvre les interventions envisagées.
<b>Parties prenantes</b>	Toute organisation ou personne ayant des connaissances, une autorité ou une influence sur une partie du travail nécessaires à la mise en œuvre des interventions de lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages en partenariat avec la communauté.
<b>Communauté</b>	Un groupe social défini de toute taille dont les membres ont un intérêt précis commun pour les espèces sauvages, la terre sur laquelle vivent ces espèces ou la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages (IWT). Il peut s'agir d'habitants d'une aire de conservation, d'un groupe habitant à proximité d'une aire protégée, d'un village ou d'une unité administrative locale.
<b>Structure locale de liaison</b>	Structure de terrain qui assure la liaison logistique principale pour l'équipe de base. Il peut s'agir du responsable de mise en œuvre/concepteur du projet ou d'un autre intermédiaire.

# Section A : Introduction

Le présent manuel fournit des lignes directrices détaillées pour la mise en œuvre de la méthodologie « Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD) » pour énoncer, différencier et comparer les hypothèses, perceptions et flux logiques des communautés et des responsables de mise en œuvre/concepteurs de projets engagés dans des projets de lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages (IWT).

La méthodologie PLdD est une approche de recherche-action multipartite conçue pour être utilisée par une équipe indépendante travaillant avec les communautés, les parties prenantes locales et les concepteurs ou responsables de mise en œuvre de projets (qu'il s'agisse d'ONG, d'organisations gouvernementales, d'organisations communautaires ou de donateurs). Elle offre une approche adaptative pour aider à renforcer l'engagement communautaire dans les initiatives de lutte contre l'IWT, à travers un questionnement approfondi de la logique des concepteurs, des responsables de mise en œuvre et des communautés, ainsi que de leurs motivations et hypothèses. La méthodologie vise à fournir des informations pour aider à harmoniser plus efficacement les interventions et renforcer la participation communautaire.

La méthodologie utilise un processus progressif englobant: i) des réunions de cadrage pour comprendre le contexte des initiatives de lutte contre l'IWT et identifier les parties prenantes concernées ; ii) des entretiens et des groupes de discussion pour élaborer des théories du changement au sein des groupes de parties prenantes ; et iii) des ateliers multipartites pour discuter des différences de logique et hypothèses, diffuser les enseignements tirés et formuler des recommandations pour les mesures à prendre.

La section A donne un aperçu de l'historique et du contexte de l'approche PLdD. Elle est suivie d'un aperçu de la méthodologie PLdD dans la section B. La section C fournit des lignes directrices détaillées étape par étape sur la façon d'utiliser la méthodologie PLdD pour les initiatives existantes de lutte contre l'IWT, et la section D explique comment utiliser la PLdD dans la conception de nouvelles initiatives.

Vous trouverez d'autres outils à utiliser conjointement avec ces lignes directrices à l'Annexe 1. Ces ressources peuvent être téléchargées sous format numérique sur : [www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod)

## Contexte de la PLdD

La survie à long terme des espèces sauvages, et en particulier le succès des efforts de lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages (IWT) de grande valeur comme l'éléphant et le rhinocéros, dépend dans une large mesure des communautés locales qui vivent auprès des espèces sauvages. Tandis que les praticiens, les bailleurs de fonds et les décideurs politiques reconnaissent de plus en plus la nécessité de mobiliser les communautés voisines ou vivant auprès des espèces sauvages, on observe un manque de conseils pratiques sur la manière de collaborer le plus efficacement possible avec les communautés locales.

Le Groupe de spécialistes de la CEESP/SSC sur l'utilisation durable et les moyens de subsistance (SULi), l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et les partenaires de l'UICN ont identifié ce problème et développé une théorie du changement (TdC) basée sur un examen approfondi de la littérature existante et comme point de départ pour leur atelier Beyond Enforcement (Au-delà de l'application de la loi) en Afrique du Sud organisé en 2015 (UICN et al. 2015 ; Roe, D et al. 2016 ; Biggs, D et al. 2017).

Cette TdC visait à mieux définir les conditions et les voies d'une action réussie au niveau communautaire pour lutter contre la chasse et le commerce illégaux d'espèces de grande valeur, et renforcer les liens entre les efforts d'application de la loi déployés par l'État et la communauté. Elle a permis d'identifier quatre voies pour l'action au niveau communautaire :

- Renforcer les obstacles aux comportements illégaux
- Accroître les incitations à la bonne gestion des espèces sauvages
- Diminuer les coûts de la vie auprès des espèces sauvages
- Accroître les moyens de subsistance qui ne sont pas liés aux espèces sauvages.

Pour réussir à lutter contre l'IWT grâce à l'engagement communautaire, la TdC initiale a souligné la nécessité de renforcer les quatre voies, en identifiant une série de conditions favorables, parmi lesquelles : le renforcement des capacités ; une législation juste et adéquate ; une gouvernance renforcée et une reconnaissance de la différence des coûts et des avantages au niveau des personnes et des communautés.

Cette première TdC se voulait être générique : du fait de sa nature dynamique elle doit être modifiée en fonction des circonstances spécifiques. Nous avons lancé l'initiative « Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages » (PLdD) pour commencer à tester, vérifier et modifier la TdC en fonction des réalités sur le terrain.

En 2016, l'UICN a organisé un atelier des parties prenantes au Kenya pour discuter de la TdC initiale et la modifier en fonction des expériences des parties prenantes. L'UICN, l'IIED et ses partenaires ont ensuite commencé à tester cette nouvelle version de référence dans un certain nombre d'aires de conservation communautaires et dans d'autres contextes au Kenya, en utilisant une méthodologie dynamique de recherche-action participative impliquant les communautés locales et les praticiens du projet.

Ces lignes directrices décrivent la méthodologie que nous avons expérimentée au Kenya. L'initiative PLdD vise maintenant à déployer l'approche dans divers contextes en Afrique australe. La PLdD est conçue pour améliorer l'efficacité sur le terrain des personnes et des organisations qui mettent en œuvre des projets de lutte contre l'IWT, tout en influençant la politique nationale et internationale en partageant les enseignements tirés de ce travail.

## À propos de ces lignes directrices

La méthodologie PLdD tend à clarifier les points suivants et à en améliorer la compréhension par toutes les parties prenantes :

- La logique, les hypothèses et les croyances (ou les TdC implicites) des responsables de mise en œuvre/concepteurs de projets de lutte contre l'IWT et des communautés qui sont des cibles, des leaders ou des partenaires de ces projets, et
- Les différences au sein des communautés, et entre les communautés et les responsables de mise en œuvre/concepteurs de projets, sous l'angle de la logique, des hypothèses et des croyances sur la façon dont un projet fonctionnera (en d'autres termes, leurs propres TdC).

De ce fait, la méthodologie peut exposer les raisons du succès ou de l'échec de certaines composantes du projet, en facilitant ainsi la planification et la mise en œuvre. Elle peut aussi efficacement :

- Explorer certains des facteurs d'IWT spécifiques au site et faire la lumière sur les stratégies communautaires susceptibles d'être les plus efficaces,
- Améliorer la réalisation des effets ou des impacts,

- Aider les donateurs à améliorer l'efficacité des investissements dans la lutte contre l'IWT,
- Offrir un retour d'expérience pour les projets existants ou nouveaux, et
- Offrir un retour d'expérience pour aider à améliorer la réponse à l'IWT aux niveaux local, national, régional et international.

Nous avons élaboré ces lignes directrices pour documenter le processus que nous avons utilisé pour tester la TdC visant à impliquer les communautés locales dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces de grande valeur dans différents contextes, et pour servir de guide aux autres intervenants qui souhaitent appliquer cette méthodologie dans d'autres sites et contextes.

La méthodologie PLdD peut être appliquée aux initiatives de lutte contre l'IWT de toute nature (nouvelles et existantes), à condition qu'elles aient une composante communautaire explicite. À ce jour, l'initiative PLdD a été principalement axée sur le commerce illégal d'espèces de grande valeur (ou leurs produits), qui rapportent des milliers de dollars pour des animaux, des plantes ou leurs parties et produits dérivés à tous les niveaux de la chaîne de valeur, généralement destinés aux marchés commerciaux internationaux. Mais nous pensons qu'elle pourrait également être utilisée pour examiner, par exemple, la situation de la viande de brousse ou d'autres produits destinés aux marchés commerciaux ou de subsistance.

Nous voulons fournir une approche adaptative et itérative pour aider à renforcer l'engagement communautaire et l'appropriation des projets de lutte contre l'IWT à travers un questionnement approfondi de la logique, des motivations et des hypothèses communautaires dans un contexte particulier. Le respect de ces lignes directrices ne garantit pas des effets ou des impacts spécifiques ; les utilisateurs doivent noter que les résultats sont spécifiques à chaque communauté ou contexte.

En particulier, la TdC de référence de la PLdD ne constitue pas un modèle d'intervention. Il s'agit plutôt d'un outil visant à étayer un processus pour comprendre et définir la logique et les hypothèses d'un projet, pour aider à identifier ce qui fonctionne et les failles potentielles dans la logique et la conception, conduisant, normalement, à de meilleures interventions et résultats. Le Tableau 1 fait la liste des acteurs qui pourraient trouver ces lignes directrices utiles, et dans quels buts.

**Tableau 1 : Utilisateurs potentiels et applications des lignes directrices sur la PLdD**

Utilisateurs	Application
Responsables de mise en œuvre ou concepteurs de projets : ONG, agences gouvernementales, donateurs, etc.	Développement de nouveaux projets ou amélioration de projets existants
Associations communautaires	Développement de nouveaux projets ou amélioration de projets existants
Chercheurs	Comprendre et examiner les projets existants

Ces lignes directrices sont basées sur l'expérimentation de la méthodologie PLdD dans un nombre limité de communautés et de contextes en Afrique orientale et australe. À mesure que nous acquerrons plus d'expérience dans son application et tirerons parti du retour d'expérience dans différents contextes, nous continuerons à mettre à jour et à affiner le processus, en le simplifiant si possible. Pour télécharger la dernière version de ces lignes directrices (et des outils de l'Annexe 1), veuillez consulter la page : [www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod)

Nous serions ravis de recevoir des commentaires des utilisateurs de ces lignes directrices, en particulier si vous pensez que nous devons fournir des explications plus détaillées sur les différentes étapes qui ont bien fonctionné ou ont mal fonctionné, ou si vous souhaitez nous faire part d'autres modifications que nous pourrions apporter. Veuillez envoyer vos commentaires à l'auteur correspondant, Leo Niskanen à l'adresse : [leo.niskanen@iucn.org](mailto:leo.niskanen@iucn.org)



# Section B : Méthodologie de la PLdD – présentation générale

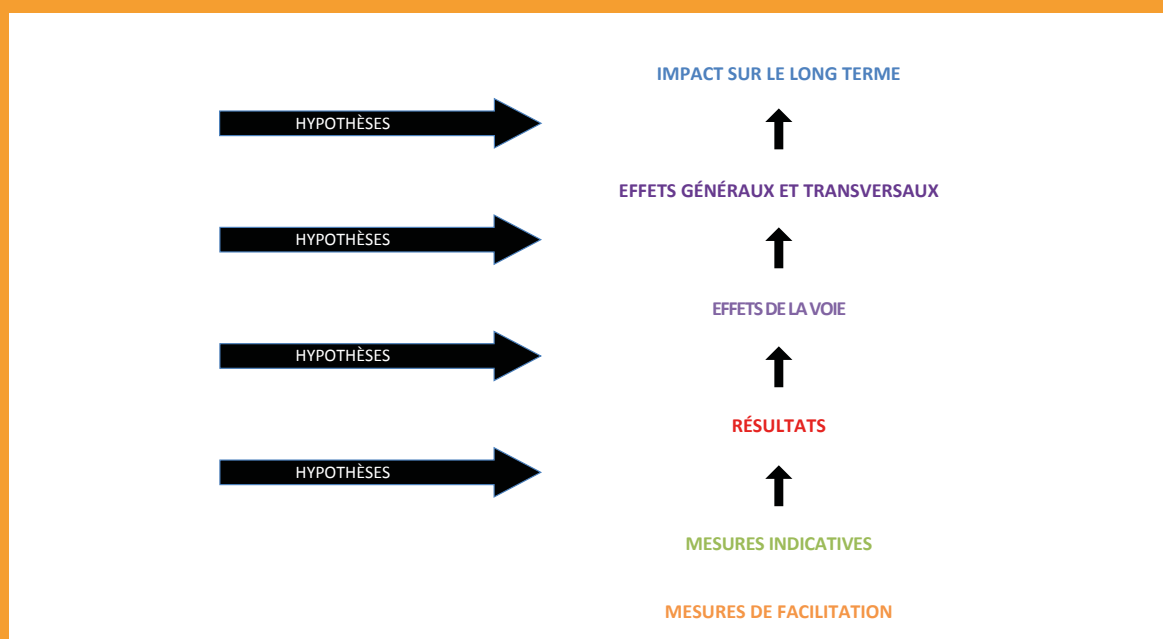
## Qu'est-ce qu'une théorie du changement ?

Une TdC décrit comment et pourquoi nous nous attendons à ce qu'un changement souhaité se produise dans un contexte particulier<sup>1</sup>. L'approche de la TdC est une méthodologie, ou un processus, le plus souvent utilisée aux fins de planification et d'évaluation dans les secteurs à but non lucratif, philanthropique et gouvernemental. C'est une approche à la fois rigoureuse et participative, qui permet aux parties prenantes d'identifier et de définir les conditions qui doivent, selon elles, se réaliser, dans une série d'étapes de cause à effet, pour atteindre leurs objectifs à long terme. Une TdC expose ces conditions identifiées dans un cadre hiérarchique et causal, qui n'est pas très différent d'un cadre logique.

Un aspect unique de l'approche de la TdC est qu'elle permet de formuler de façon détaillée les hypothèses qui sous-tendent chaque étape tout au long des voies causales. La formulation des hypothèses peut souvent révéler des différences clés dans la logique, les attitudes et les croyances des différents groupes de parties prenantes. Cette approche contribue à : rendre ces différences transparentes ; analyser les processus sociaux, économiques, politiques et institutionnels complexes qui sous-tendent le changement ; et identifier des solutions partagées.

La Figure 1 illustre comment une TdC a différents niveaux qui montrent les liens de causalité entre les actions sur le terrain et leur impact à long terme, et comment ils sont soutenus par un ensemble de mesures de facilitation.

Figure 1 : Aperçu de la théorie du changement



## TdC de référence de la PLdD et hypothèses

La TdC de référence de la PLdD est présentée à la Figure 2. Les hypothèses associées à chaque niveau de la TdC sont énumérées dans le Tableau 2. La TdC de référence reste dynamique : par exemple, l'expérience initiale acquise dans différents contextes indique que nous devons peut-être ajuster la Voie C pour inclure non seulement les coûts de la vie auprès des espèces sauvages, mais aussi les coûts plus globaux de la conservation. Nous allons continuer d'affiner la TdC de référence et d'encourager les utilisateurs de ces lignes directrices à apporter les ajustements nécessaires.

<sup>1</sup> Pour des informations plus détaillées sur les TdC, voir [www.theoryofchange.org](http://www.theoryofchange.org)



Figure 2 : TdC de référence de la PLdD

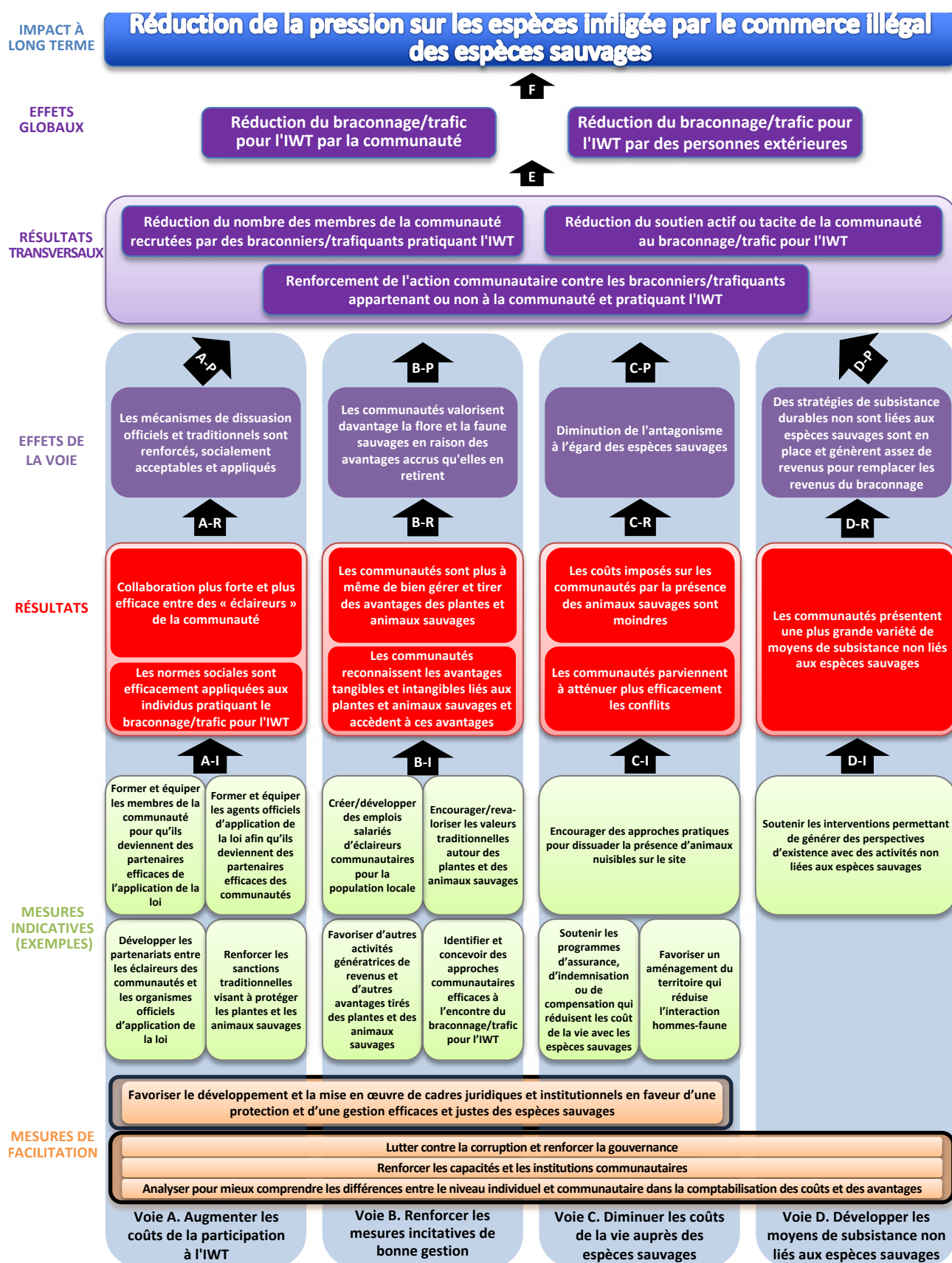


Tableau 2 : Hypothèses sur la TdC de référence de la PLdD

Code	Hypothèse
<b>Voie A</b>	
A-I1	Les communautés locales sont disposées à collaborer avec les organismes officiels d'application de la loi sur les activités de lutte contre l'IWT (p. ex., en tant qu'éclaireurs et informateurs).
A-I2	Les organismes officiels d'application de la loi sont disposés à collaborer avec les communautés dans le cadre des activités de lutte contre l'IWT.
A-I3	Les agents officiels chargés de l'application de la loi ne sont pas impliqués dans les activités d'IWT ou liés à celles-ci.
A-I4	Les membres de la communauté, mieux formés et mieux équipés, n'utilisent pas leur équipement et leur formation plus avancés pour pratiquer l'IWT.
A-I5	Les membres de la communauté sont prêts à faire appliquer les lois contre l'IWT au sein de leur communauté.
A-I6	Les membres de la communauté sont prêts à faire appliquer les lois contre l'IWT en dehors de leur communauté.
A-I7	Les sanctions officielles existantes sont équitables.
A-I8	Les sanctions officielles existantes sont dissuasives.
A-I9	Les sanctions sociales contre l'IWT sont mises en pratique.
A-I10	Les sanctions sociales contre l'IWT peuvent être rétablies.
A-R1	Les sanctions officielles et les sanctions sociales se renforcent mutuellement.
A-R2	La collaboration entre les communautés et les organismes officiels d'application de la loi mène à une action plus forte contre l'IWT et non à une collusion plus forte en matière d'IWT.
A-P1	Les membres de la communauté qui sont plus engagés dans la lutte contre l'IWT découragent/dissuadent les autres membres de la communauté de participer à l'IWT.
A-P2	L'intimidation par les braconniers/trafiquants ne dissuade pas l'action de la communauté contre l'IWT.
<b>Voie B</b>	
B-I1	Les communautés ont le droit de bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages.
B-I2	Les communautés exercent leurs droits à bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages.
B-I3	Les droits communautaires exercés sont suffisants pour favoriser la bonne gestion des espèces sauvages.
B-I4	Les investissements financiers sont suffisants pour générer des bénéfices.
B-I5	Il existe des marchés durables pour les produits et services issus des plantes et des animaux sauvages.
B-I6	Les gardiens officiels des plantes et des animaux sauvages sont disposés à partager les revenus avec les communautés.
B-I7	Les communautés perçoivent un certain avantage tangible des plantes et des animaux sauvages.
B-I8	Les communautés perçoivent un certain avantage intangible des plantes et des animaux sauvages.
B-I9	Il existe une compréhension suffisante du lien entre l'existence durable des plantes et des animaux sauvages et les avantages qu'ils génèrent.
B-I10	Les avantages liés aux espèces sauvages ne sont pas répartis de manière inéquitable du fait de leur appropriation par les élites.
B-I11	La répartition inéquitable des avantages liés aux espèces sauvages ne nuit pas au soutien à la bonne gestion des espèces sauvages.
B-I12	L'intervention d'une tierce partie ne nuit pas aux intérêts de la communauté.
B-R1	Les communautés qui ont le droit de posséder, gérer et/ou tirer des avantages des plantes et des animaux sauvages leur accordent plus de valeur.

B-R2	Les avantages sont répartis assez largement pour garantir que l'ensemble de la communauté, plutôt que quelques individus seulement, accordent de la valeur aux plantes et animaux sauvages.
B-P1	L'ensemble des avantages (tangibles et intangibles) qu'offrent les plantes et les animaux sauvages est suffisant pour dissuader le braconnage.
B-P2	L'ensemble des avantages (tangibles et intangibles) qu'offrent les plantes et les animaux sauvages est durable.
<b>Voie C</b>	
C-I1	L'ensemble des coûts de la vie auprès des espèces sauvages est connu et peut être quantifié.
C-I2	Des ressources et des outils sont disponibles pour atténuer les conflits hommes-faune sauvage (Human-Wildlife Conflict : HWC).
C-I3	Les approches visant à atténuer les HWC sont efficaces.
C-I4	Les politiques et stratégies officielles sont efficaces pour réduire le coût de la vie auprès des espèces sauvages.
C-R1	Les communautés ayant une plus grande capacité à atténuer les HWC (ressources, outils, politiques) ressentent moins d'antagonisme envers les espèces sauvages.
C-R2	La réduction des coûts en matière de HWC se traduit par un moindre antagonisme envers les espèces sauvages.
C-PK	Les communautés ressentant moins d'antagonisme envers les espèces sauvages sont moins enclines à soutenir directement ou indirectement l'IWT.
<b>Voie D</b>	
D-I1	Il existe des capacités suffisantes permettant d'adopter des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages.
D-I2	Un soutien adéquat est disponible pour développer et maintenir des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages.
D-I3	Les personnes qui pratiquent (ou pourraient pratiquer) l'IWT peuvent tirer des avantages de moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages.
D-I4	Les avantages non liés aux espèces sauvages ne sont pas répartis de manière inéquitable du fait de leur appropriation par les élites.
D-I5	La répartition inéquitable des avantages non liés aux espèces sauvages ne compromet pas le soutien à la bonne gestion de ces espèces.
D-I6	Les systèmes de subsistance non liés aux espèces sauvages ne génèrent pas d'incitations perverses, par exemple, l'argent gagné n'est pas réinvesti dans le braconnage ou dans d'autres utilisations des terres qui nuisent à la conservation.
D-R1	Les moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages disposent de marchés et de chaînes d'approvisionnement durables.
D-P1	Les moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages génèrent un revenu suffisant pour remplacer ou supprimer l'incitation à pratiquer l'IWT, plutôt que de constituer un revenu complémentaire à l'IWT.
D-P2	Le soutien aux systèmes de subsistance non liés aux espèces sauvages est subordonné à la réduction de l'IWT.
<b>EFFETS</b>	
E1	Les actions communautaires peuvent contribuer à réduire l'IWT.
E2	La valeur relative des produits illégaux des espèces sauvages n'est pas suffisamment élevée pour que la corruption puisse nuire à l'action communautaire de lutte contre l'IWT.
E3	Le risque relatif d'être appréhendé, arrêté ou poursuivi n'est pas faible au point de nuire à l'action communautaire de lutte contre l'IWT.
F	Le braconnage/trafic est réduit à des niveaux durables.

## Principes clés

Il existe un certain nombre de principes clés au cœur de la méthodologie PLdD. Selon ces principes, l'équipe de base qui entreprend le processus devrait :

1. Être indépendante du concepteur du projet et de la communauté, pour s'assurer que les communautés peuvent parler librement et que les résultats du processus ne sont pas entachés de biais,
2. Fournir des retours fréquents aux parties prenantes et valider itérativement les résultats tout au long du processus,
3. S'efforcer de transférer l'appropriation et la responsabilité de la TdC à toutes les parties prenantes au niveau du site, y compris au responsable de mise en œuvre/concepteur et à la communauté, et
4. Encourager l'utilisation de principes de gestion adaptative dans la mise en œuvre par la communauté des interventions ultérieures avec leurs partenaires.

Bien que nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours possible pour une équipe de base indépendante de mettre en œuvre cette méthodologie, nous notons que l'absence d'une équipe de base pourrait introduire un biais immédiat dans le processus, rendant impossible le développement de la véritable TdC au niveau communautaire. Ces lignes directrices sont basées sur l'hypothèse qu'une équipe de base indépendante dirige le processus.

## Présentation de la méthodologie PLdD

Ces lignes directrices expliquent comment utiliser la méthodologie PLdD dans deux contextes : pour les initiatives existantes de lutte contre l'IWT (Section C) et lors de l'élaboration de nouvelles initiatives (Section D).

La méthodologie PLdD utilise la TdC de référence qui apparaît à la Figure 2 comme point de départ. La TdC de référence sert d'ébauche préliminaire à partir de laquelle le responsable de mise en œuvre/concepteur peut élaborer sa propre TdC. La communauté peut alors développer sa TdC en la comparant à celle du responsable de mise en œuvre/concepteur. Cette progression par étapes consistant à effectuer une comparaison par rapport à la précédente TdC est illustrée à la Figure 3.

La Figure 3 montre trois TdC :

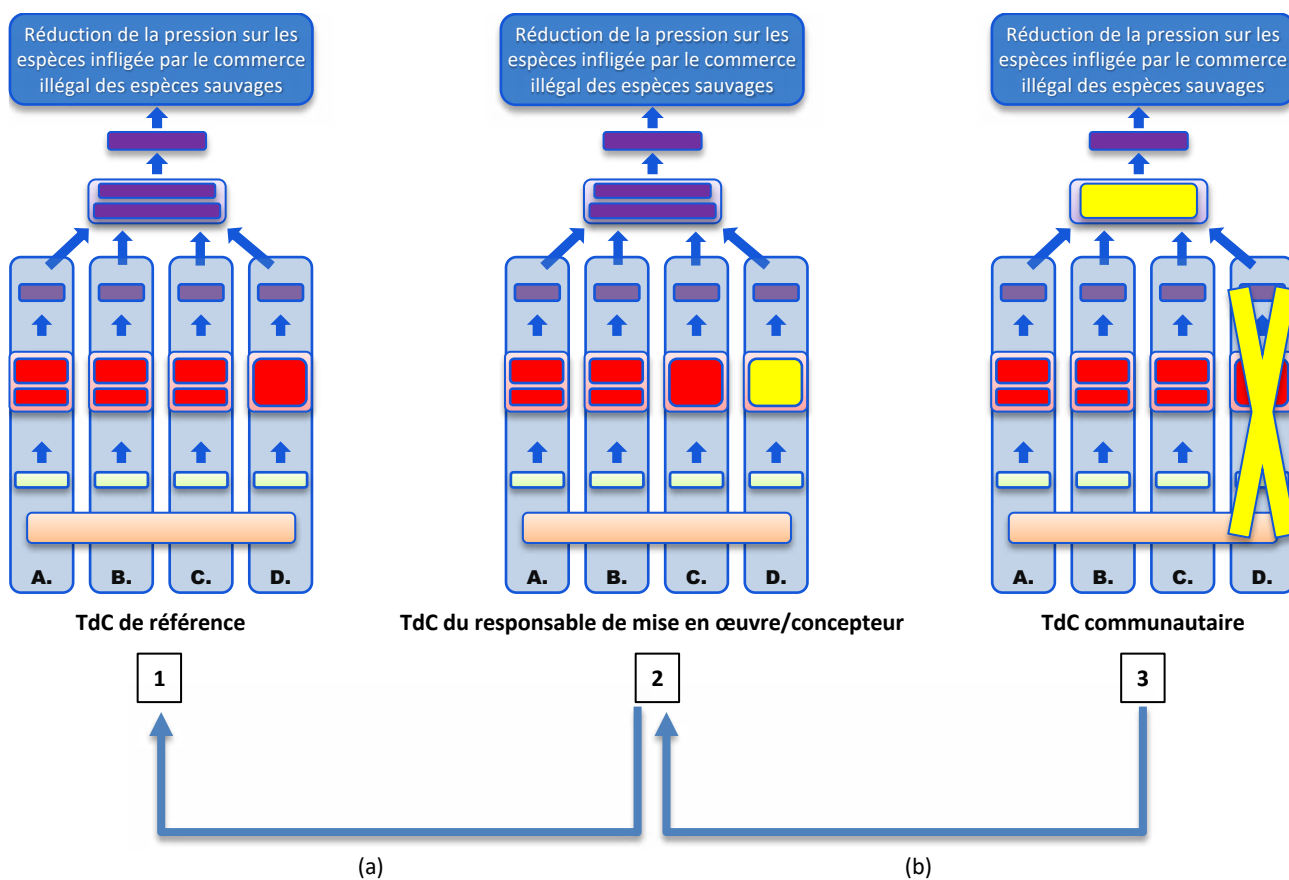
1. La TdC de référence,
2. La TdC de ceux qui conçoivent ou mettent en œuvre des interventions dans chacune des quatre voies qui visent au final à réduire l'IWT, et
3. La TdC qui décrit l'opinion de la communauté sur la façon dont les interventions peuvent réduire l'IWT.

Les flèches bleues montrent la progression par étapes de la façon dont se déroulent les comparaisons. Elles se situent :

- a. Entre le responsable de mise en œuvre/concepteur et les TdC de référence, et
- b. Entre le responsable de mise en œuvre/concepteur et les TdC communautaires.

Grâce à ce processus, on obtient au final une TdC communautaire. L'ombrage en jaune montre l'évolution possible de la TdC au fil du temps.

Figure 3 : Présentation générale des réalisations de la méthodologie PLdD



La méthodologie PLdD suit un processus très clair pour développer ces réalisations et comprend un certain nombre d'outils pratiques et systématiques. Nous les décrivons dans la Section C.

# Section C : Lignes directrices étape par étape

Cette section présente les lignes directrices pour la mise en œuvre de la méthodologie PLdD dans les projets existants. Elle présente un résumé global des étapes, des outils et des exigences, avec des conseils détaillés sur chaque étape du processus.

La méthodologie PLdD comporte sept étapes clés, chacune contenant certaines activités. Un aperçu de chaque étape et des activités concernées est présenté ci-dessous.

## Étape 1 : Préparation et cadrage

- 1.1 Définir la communauté cible.
- 1.2 Évaluer la faisabilité.
- 1.3 Procéder à une visite de cadrage du site.

## Étape 2 : Atelier de démarrage

- 2.1 Organiser un atelier de démarrage avec toutes les parties prenantes.

## Étape 3 : Élaborer une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

- 3.1 Organiser des entretiens avec la/les organisation(s) mettant l'initiative en œuvre, en testant les hypothèses de la TdC de référence en passant en revue les questions dans l'outil de développement de TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur.
- 3.2 Construire une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur en utilisant les résultats de l'entretien.
- 3.3 Valider la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur.

## Étape 4 : Élaborer une TdC communautaire

- 4.1 Mettre à jour l'outil de développement de la TdC communautaire à l'aide de la nouvelle TdC validée du responsable de mise en œuvre/concepteur et des hypothèses.
- 4.2 Tester les hypothèses du responsable de mise en œuvre/concepteur au sein de la communauté, en utilisant des discussions de groupe.
- 4.3 Organiser une réunion communautaire pour présenter les résultats consolidés des discussions de groupe.
- 4.4 Construire une TdC communautaire.

## Étape 5 : Atelier de restitution

- 5.1 Organiser un atelier de restitution avec toutes les parties prenantes pour valider la TdC communautaire et la comparer avec la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur, identifier et discuter des principales différences.

## Étape 6 : Diffuser les enseignements tirés

- 6.1 Regrouper les enseignements tirés et élaborer des recommandations pour améliorer les interventions au niveau des sites, ainsi que les changements de politique aux niveaux national et international. Produire et publier des ressources sur les lignes directrices.

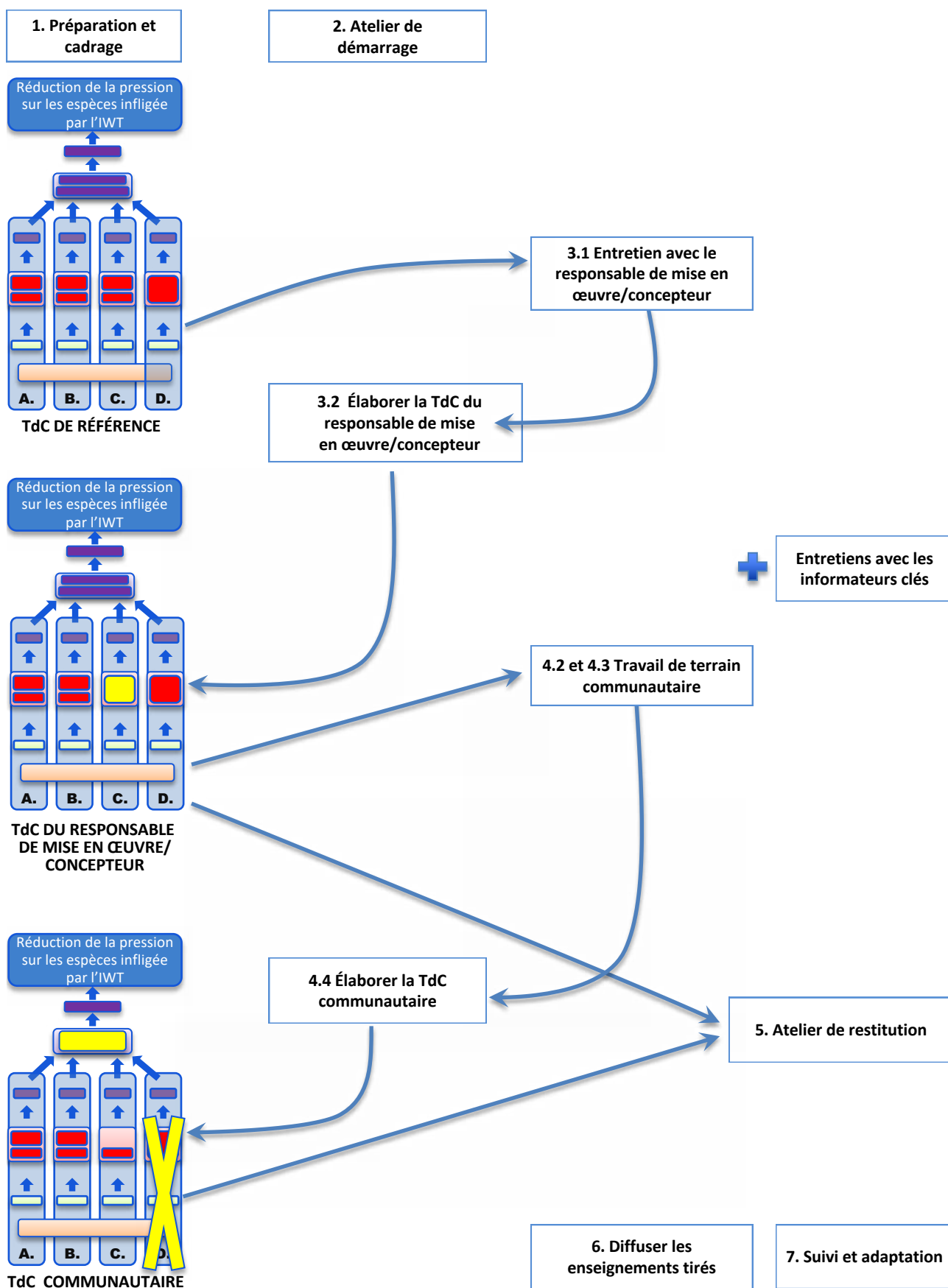
## Étape 7 : Suivi et adaptation

- 7.1 Les parties prenantes au niveau du site continuent de mettre en œuvre les enseignements tirés et de suivre les progrès.

Veillez vous assurer de lire toutes les lignes directrices avant de vous lancer dans la mise en œuvre de cette méthodologie.

Ces étapes sont illustrées à la Figure 4. Le Tableau 3 fournit un résumé plus détaillé des objectifs, des réalisations et des outils associés à chaque étape. Le Tableau 4 présente les exigences en matière d'équipement, de personnel et de temps pour chaque étape, en fonction de l'expérience acquise à ce jour. Les informations des Tableaux 3 et 4 devraient vous aider à établir un budget complet pour la mise en œuvre de la méthodologie PLdD, une fois que vous aurez effectué votre planification détaillée aux Étapes 1 et 2.

Figure 4 : Synthèse des étapes de la méthodologie PLdD





Tous les outils listés dans le Tableau 3 sont présentés en Annexe 1 et peuvent être téléchargés sous forme numérique sur : [www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod)

**Tableau 3 : Objectifs, réalisations et outils**

Étape	Objectifs	Réalisations	Outils
1. Préparation et cadrage	<p>Identifier et décrire les responsables de mise en œuvre/concepteurs et les communautés cibles</p> <p>Déterminer leur volonté d'appliquer l'approche de la PLdD</p> <p>Se familiariser avec la zone du projet et commencer à collecter des informations contextuelles</p> <p>S'assurer que les responsables de mise en œuvre/concepteurs sont bien informés sur la méthodologie PLdD</p> <p>Convenir des détails de mise en œuvre pour le déploiement de la méthodologie PLdD</p>	<p>Comprendre le paysage et le contexte</p> <p>Responsable(s) de mise en œuvre/concepteur(s) pleinement informé(s) sur la méthodologie PLdD et prêt(s) à l'appliquer</p> <p>Communauté identifiée, pleinement informée sur la méthodologie PLdD et prête à l'appliquer</p> <p>Plan de mise en œuvre de la PLdD</p>	<p>Programmes types d'ateliers sur la PLdD</p>
2. Atelier de démarrage	<p>Convenir des détails de mise en œuvre pour le déploiement de la méthodologie PLdD</p> <p>Identifier les parties prenantes pour les entretiens avec les informateurs clés</p> <p>Convenir de la répartition des groupes de discussion</p>	<p>Plan de mise en œuvre de la PLdD</p> <p>Analyse des parties prenantes</p> <p>Répartition des groupes de discussion</p>	<p>Modèle d'analyse des parties prenantes à la PLdD</p> <p>Programmes types d'ateliers sur la PLdD</p> <p>Présentation introductive de la PLdD version longue</p>
3. Comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur avec la TdC de référence	<p>Construire une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur validée</p>	<p>TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur validée</p>	<p>Formulaire de consentement à l'entretien sur la PLdD</p> <p>TdC de référence de la PLdD</p> <p>Hypothèses sur la TdC de référence de la PLdD</p> <p>Outil d'élaboration de la TdC pour le responsable de mise en œuvre/le concepteur PLdD</p> <p>Présentation introductive de la PLdD version longue</p>
4. Travail de terrain communautaire	<p>Tester la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur auprès de la communauté</p> <p>Construire une TdC communautaire</p>	<p>TdC communautaire</p>	<p>Présentation introductive de la PLdD version courte</p> <p>Formulaire de consentement au groupe de discussion sur la PLdD</p> <p>Programmes types d'ateliers sur la PLdD</p>
5. Atelier de restitution	<p>Valider la TdC communautaire</p> <p>Comparer la TdC du concepteur et la TdC communautaire pour identifier les points de divergence</p>	<p>Valider la TdC communautaire</p> <p>Principaux points de divergence et de similitude entre la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire identifiés</p>	<p>Programmes types d'ateliers sur la PLdD</p>
6. Diffuser les enseignements tirés	<p>Regrouper les informations</p> <p>Influencer la politique nationale</p> <p>Contribuer à influencer la politique internationale</p>	<p>Fournir une ressource pour la communauté et les responsables de mise en œuvre/concepteurs</p>	
7. Suivi et adaptation	<p>Améliorer les interventions actuelles en se basant sur les enseignements tirés</p> <p>Processus d'apprentissage itératif capable de s'adapter à l'évolution des circonstances au fil du temps</p>	<p>Les interventions sont plus en phase avec les croyances et points de vue de la communauté</p> <p>Les interventions bénéficient d'un soutien et d'une participation plus fortes de la communauté</p>	

Tableau 4 : Exigences en matière de personnel, durée et équipements

Étape	Personnel	Équipements	Durée
1. Préparation et cadrage	Au moins deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur expérimenté Interprète en langue locale Structure locale de liaison	Ordinateur portable, alimentation, projecteur, tableaux de conférence, marqueurs, autres supports de facilitation	Réunions avec des responsables de mise en œuvre/concepteurs potentiels : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Visites de sites : au moins une journée par site Temps de suivi nécessaire pour concevoir la mise en œuvre du projet
2. Atelier de démarrage	Au moins deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur expérimenté	Lieu de taille appropriée, ordinateur portable, alimentation, projecteur, supports de facilitation	Temps de préparation selon les besoins Atelier/réunion : deux jours
3. Comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur avec la TdC de référence	Au moins deux membres de l'équipe de base	Ordinateur portable, alimentation, salle silencieuse sans perturbations, projecteur, supports suivant suggestions	Entretien : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Validation de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur : un jour par concepteur
4. Travail de terrain communautaire	Au moins deux membres de l'équipe de base (avec au moins un facilitateur formé) Interprète en langue locale indépendant Deuxième interprète (travaillant avec le rapporteur) Structure locale de liaison	Ordinateur portable, alimentation, rallonges, imprimante, projecteur, pièce dans laquelle on peut faire l'obscurité ou tissu foncé pour couvrir les fenêtres, tableaux de conférence et marqueurs, accessoires suivant suggestions	Préparer les outils et l'interprétation : un à deux jours Groupes de discussion : un jour par groupe de discussion (un jour de pause recommandé si plus de deux groupes de discussion) Regroupement des informations avant la réunion de l'ensemble de la communauté : un jour Réunion de l'ensemble de la communauté : un jour Élaboration d'une TdC communautaire : deux jours
5. Atelier de restitution	Au moins deux, de préférence trois, membres de l'équipe de base Interprète en langue locale	Ordinateur portable, alimentation, projecteur, supports de facilitation	Préparation : deux jours Réunion de restitution : deux jours Suivi : un à deux jours
6. Diffuser les enseignements tirés	Équipe de base complète	Aucun équipement nécessaire	Cela dépendra du support utilisé pour diffuser les enseignements tirés
7. Suivi et adaptation	Responsables de mise en œuvre/concepteurs et communautés	Aucun équipement nécessaire	

## Étape 1 : Préparation et cadrage

Tableau 5 : Ressources nécessaires pour un atelier de préparation et de cadrage

Ressource	Exigences minimales
Personnel	Au moins deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur expérimenté Interprète en langue locale Structure locale de liaison
Supports	Ordinateur portable, alimentation, projecteur, tableaux de conférence, marqueurs, autres supports de facilitation
Durée	Réunions avec les responsables de mise en œuvre/concepteurs potentiels : une journée par responsable de mise en œuvre/concepteur Visites de sites : au moins une journée par site, plus le temps de déplacement Temps de suivi nécessaire pour concevoir la mise en œuvre du projet

### Objectifs et réalisations

Les objectifs de l'Étape 1 sont les suivants :

- Identifier et décrire les responsables de mise en œuvre et les communautés cibles,
- Déterminer leur volonté d'appliquer l'approche de la PLdD,
- Se familiariser avec la zone du projet et commencer à réunir des informations contextuelles,
- S'assurer que les responsables de mise en œuvre/concepteurs sont bien informés sur la méthodologie PLdD,
- Convenir des détails de mise en œuvre pour le déploiement de la méthodologie PLdD.

D'ici la fin de l'Étape 1, vous devriez avoir les résultats suivants :

- Compréhension du paysage et du contexte,
- Responsable(s) de mise en œuvre/concepteur(s) identifié(s), entièrement informé(s) sur la méthodologie PLdD et prêt(s) à l'appliquer,
- Communauté identifiée, entièrement informée sur la méthodologie PLdD et prête à l'appliquer, et
- Plan de mise en œuvre de la PLdD.

### 1.1 Définir la communauté cible

La définition de la communauté cible est une première étape cruciale. Comme nous avons basé ces lignes directrices sur l'expérience acquise dans des communautés relativement petites, homogènes et bien définies, elles ont un rapport direct avec ce type de communautés. Nous testons actuellement la PLdD dans d'autres contextes et nous serions heureux de recevoir les commentaires de quiconque applique la méthodologie dans d'autres scénarios<sup>2</sup>.

Vous devrez peut-être utiliser une méthode d'échantillonnage pour obtenir une représentation dans des situations plus complexes. Le Tableau 6 présente des approches d'échantillonnage qui peuvent être utiles. Nous sommes particulièrement intéressés par les enseignements tirés par quiconque utilise une approche d'échantillonnage dans le cadre de la méthodologie PLdD.

<sup>2</sup> Pour des indications détaillées sur la définition des communautés, voir la Section 2 du guide de formation INTRINSIC de la Cambridge Conservation Initiative : [www.cambridgeconservation.org/resource/toolkits/intrinsic-integrating-rights-and-social-issues-conservation-trainers-guide](http://www.cambridgeconservation.org/resource/toolkits/intrinsic-integrating-rights-and-social-issues-conservation-trainers-guide)

Tableau 6 : Approches d'échantillonnage<sup>3</sup>

Approche	Forces/faiblesses
<p><b>Méthode 1 : Échantillonnage aléatoire en grappes</b></p> <p>Divisez l'ensemble de la zone en deux à six zones (par ex. en fonction de la sélection des communautés pour les ateliers communautaires).</p> <p>Dans chaque zone, sélectionnez de façon aléatoire X communautés. Au sein de chaque communauté, sélectionnez aléatoirement cinq ménages.</p> <p>Le nombre X sera déterminé par le nombre de zones et la taille totale de l'échantillon que vous voulez obtenir (par exemple, avec trois zones et un échantillon total de 180 (60 par zone), cela vous amènerait à sélectionner 12 communautés et à interroger cinq ménages dans chaque communauté).</p>	<p>C'est la meilleure approche d'un point de vue statistique, mais la méthode exige des listes de tous les ménages dans les communautés sélectionnées.</p> <p>Si ces listes n'existent pas et que vous disposez du temps et des ressources nécessaires, vous pouvez demander aux responsables des communautés sélectionnées d'établir des listes de ménages.</p> <p>Comme les communautés sont choisies de façon aléatoire, ce n'est pas très pratique dans les régions où certaines communautés sont extrêmement inaccessibles.</p> <p>Si vous devez éviter ce type de communautés en raison de contraintes logistiques, utilisez les Méthodes 3 ou 4.</p>
<p><b>Méthode 2 : Échantillonnage semi-aléatoire en grappes</b></p> <p>Comme pour la Méthode 1, mais si les listes de ménages ne sont pas disponibles, les enquêteurs devront choisir les ménages à interroger dans les communautés sélectionnées pendant qu'ils réalisent l'enquête.</p> <p>Ils doivent s'efforcer de parvenir à un échantillon représentatif, notamment en ce qui concerne le bien-être des ménages. Ils devraient donc interroger un éventail de personnes aisées, avec des maisons de bonne qualité, et de personnes pauvres avec des maisons de moins bonne qualité.</p>	<p>Cette approche sera la plus couramment utilisée car il est relativement facile d'obtenir des listes de toutes les communautés dans une zone, mais il est plus difficile d'obtenir des listes fiables de ménages dans chaque communauté.</p> <p>La principale faiblesse de cette approche est le risque d'introduire un biais lors de la sélection des ménages à interroger dans les communautés cibles.</p>
<p><b>Méthode 3 : Échantillonnage non-aléatoire en grappes</b></p> <p>Comme pour la Méthode 2, mais vous devez choisir délibérément les X communautés à examiner en tenant compte de la facilité d'accès, tout en essayant d'éviter les biais en vous assurant que les communautés échantillonnées fournissent une image représentative de la situation dans la zone. Dans chaque communauté, s'il existe une liste de ménages, sélectionnez aléatoirement cinq ménages.</p> <p>En l'absence de liste, les enquêteurs devront sélectionner les ménages, en s'efforçant de parvenir à un échantillon représentatif.</p>	<p>Cette approche comporte encore plus de risques de biais. Elle peut cependant être acceptable si les communautés ciblées sont soigneusement sélectionnées pour rendre compte, autant que possible, de l'éventail complet des différentes situations dans la zone en ce qui concerne les impacts sociaux liés aux AP, en tenant compte des différents types d'impacts sociaux et de la distance par rapport aux limites de l'AP. Ceci pourrait permettre de déterminer dans quelle mesure les personnes subissent ces impacts.</p>
<p><b>Méthode 4 : Échantillonnage par quadrat</b></p> <p>Comme pour l'échantillonnage écologique, vous pouvez placer aléatoirement des quadrats d'une certaine taille (nous avons utilisé 800 x 800 m au Kenya) dans les communautés incluses dans l'évaluation et noter les coordonnées GPS pour les quatre coins de chaque quadrat. Les enquêteurs doivent ensuite visiter chaque quadrat et interroger chaque ménage dans le quadrat en utilisant un GPS pour trouver les limites du quadrat au sol.</p>	<p>S'il n'y a pas de listes de ménages, cette méthode est une alternative pratique mais ne convient que sur des terrains relativement plats, et lorsqu'on sait à l'avance que toutes les communautés et les ménages sont facilement accessibles.</p> <p>Cette méthode nécessite une bonne carte de la communauté avec les limites de l'AP, les limites des communautés au sein de l'AP et les limites de toutes les communautés autour de l'AP qui doivent être incluses dans l'évaluation (pour s'assurer que les quadrats se trouvent dans ces communautés).</p>
<p><b>Méthode 5 : Échantillon de 100 %</b></p> <p>Dans les cas où moins de 100 ménages vivent dans la communauté/les communautés qui doivent être incluses dans l'évaluation, l'enquête devrait prévoir d'inclure chaque ménage.</p>	

Source : Franks, P et Small, R (2016)

<sup>3</sup> Voir Newing, H *et al.* (2011) pour plus d'explications.

Réfléchissez aux paramètres avec lesquels vous travaillez. Il peut s'agir de :

- Une unité de gestion existante, comme une aire de conservation,
- Un ensemble de villages avec des caractéristiques communes et dans un endroit spécifique,
- La communauté cible pour un projet en cours de conception, ou
- Une aire de conservation en cours de création.

La définition que vous utiliserez dépendra de la façon dont les communautés et les principaux responsables de mise en œuvre/ concepteurs de la région s'identifient. Vous devrez trouver un compromis entre cet aspect et l'échelle à laquelle l'équipe estime qu'il est possible de mettre en œuvre la méthodologie PLdD.

Une fois que vous avez défini les paramètres, il est essentiel d'identifier également le responsable de mise en œuvre/ concepteur concerné. Il peut y avoir plus d'une organisation travaillant dans un domaine et il est essentiel de déterminer lesquelles ont conçu ou mettent en œuvre des interventions autour du rôle des communautés dans la lutte contre l'IWT. Il peut y en avoir plusieurs.

Avant de commencer à appliquer la méthodologie PLdD – et après avoir identifié le responsable de mise en œuvre/concepteur et la communauté vous devez déterminer si la méthodologie PLdD sera adaptée et réaliste dans ce contexte particulier.

## 1.2 Évaluer la faisabilité

L'expérience a montré que vous devrez remplir un certain nombre de critères basés sur les sites et les processus pour que la PLdD soit réalisable et utile. Il est donc important de les évaluer soigneusement avant d'entreprendre une visite de cadrage.

**Tableau 7 : Critères applicables à l'étude de faisabilité PLdD**

Critères	O/N	Commentaire : Sinon...
<b>Critères basés sur le site</b>		
Le site est clairement défini (zone, communauté, responsable de mise en œuvre/ concepteur).		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Il existe une menace pour la faune en raison du commerce illégal d'espèces sauvages de grande valeur.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
La communauté a un rôle à jouer dans la facilitation ou la lutte contre l'IWT.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Le site est suffisamment sécurisé pour effectuer le travail de terrain.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
D'un point de vue logistique, il est possible pour l'équipe de base de se déplacer et pour les représentants des principaux groupes de parties prenantes de se réunir.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Les ressources et les infrastructures nécessaires sont présentes pour permettre le travail sur le terrain, y compris l'accès à l'électricité, une pièce où l'on peut faire l'obscurité pour des projections, l'hébergement et les autres conditions de travail pour l'équipe.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD

Critères	O/N	Commentaire : Sinon...
<b>Critères basés sur le processus</b>		
Les conditions permettent l'introduction d'un individu ou d'une institution neutre pour entreprendre la méthodologie PLdD.		Le processus comprendra des biais structurels et ne dévoilera peut-être pas la véritable TdC communautaire
Les responsables de mise en œuvre/concepteurs, les parties prenantes clés et les membres de la communauté sont prêts à travailler avec l'équipe de base pour participer à la méthodologie PLdD.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Les responsables de mise en œuvre/concepteurs et les communautés sont prêts à définir des TdC.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Les responsables de mise en œuvre/concepteurs sont prêts à adapter les interventions en fonction des leçons qui apparaissent dans le processus.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
La mise en œuvre de la méthodologie n'entraîne pas de risque potentiellement ingérable de conflit avec et entre les parties prenantes.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Un interprète qualifié en langue locale est disponible, indépendant de la communauté, des partenaires locaux et des concepteurs du projet.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Un partenaire à long terme est en place qui est désireux et capable de mettre en œuvre toutes les conclusions et recommandations du processus PLdD complet, même si elles sont contraires à sa propre approche/TdC.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Il existe des ressources financières adéquates pour mettre en œuvre la méthodologie complète.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD

### 1.3 Visite de cadrage

Une fois que vous avez examiné un site ou des sites en utilisant les critères ci-dessus, il est important d'effectuer une brève visite sur le site et dans la communauté. Cela vous aidera à vérifier que la méthodologie PLdD est adaptée à la zone concernée et à concevoir une mise en œuvre détaillée de la méthodologie (Étapes 2 à 7 de ces lignes directrices) avec les responsables de mise en œuvre/concepteurs.

**Qui doit y participer :** Vous aurez besoin de deux membres de l'équipe de base pour la visite de cadrage : un pour la facilitation et un pour l'enregistrement des discussions. Vous pourrez également avoir besoin d'un interprète en langue locale. Au moins un membre de votre équipe de base devrait être un facilitateur expérimenté, doté d'une excellente capacité d'adaptation et soucieux délais.

**De combien de temps aurez-vous besoin ?** La durée de votre visite dépendra du nombre de communautés que vous souhaitez intégrer au cadrage. Vous aurez besoin d'un minimum d'une journée complète avec le responsable de mise en œuvre/concepteur pour les familiariser avec l'approche et une journée complète dans chaque communauté que vous visitez. Le temps de déplacement s'ajoute à ces durées.

**Réunions d'information :** L'équipe de base et les responsables de mise en œuvre/concepteurs doivent être bien informés et partager une compréhension commune de la méthodologie, du contexte communautaire, des questions institutionnelles et des objectifs de la visite. Vous devrez donc planifier au moins une journée de réunions entre l'équipe de base et les responsables de mise en œuvre/concepteurs pour :

- Établir une compréhension commune des relations institutionnelles, du financement et de l'objectif du voyage,
- Vous assurer que les partenaires locaux ont une compréhension approfondie d'une approche de la TdC et de la méthodologie PLdD plus détaillée (vous pouvez utiliser la présentation « Présentation introductive de la PLdD version longue » pour cela),
- Informer l'équipe de base sur les spécificités de chaque zone à visiter par exemple : situation en matière d'IWT ; attitudes communautaires ; arrangements institutionnels ; activités de conservation ; partenaires ; cartes de la région,
- Examiner les dispositions logistiques, et
- Revoir le programme de visite de la communauté, en planifiant des réunions de cadrage communautaires.

**Visites de sites** : Pour vous familiariser avec la zone cible, l'équipe de base doit effectuer une visite sur le terrain avec une personne ayant des connaissances locales approfondies et pouvant répondre à des questions sur la communauté, la région et les problèmes liés au braconnage. Une réunion de cadrage communautaire est l'occasion d'obtenir plus d'informations contextuelles sur la situation dans la zone et de déterminer si la communauté est prête à appliquer la méthodologie PLdD. Nous avons appris qu'il est important de ne pas susciter d'attentes de la communauté en ce qui concerne les futurs projets et de préparer à l'avance la méthodologie de cette réunion avec le partenaire local.

### Suggestions pour démarrer une réunion de cadrage avec la communauté

Bien que chaque communauté soit différente et nécessite des techniques de facilitation spécifiques, nous suggérons de commencer par quelques exercices simples pour faciliter les interactions et vous permettre de progresser vers le sujet du débat.

**Amorce** : vous pourriez commencer par une discussion informelle mais structurée avec le groupe communautaire présent portant sur les caractéristiques des produits issus des ressources naturelles (plantes ou animaux) qui sont commercialisés dans le secteur, en les listant sur un tableau.

Vous pourrez ensuite baser votre analyse sur ces informations (voir Tableau 8).

**Tableau 8 : Recueillir des informations au cours des réunions de cadrage avec la communauté**

Ressources naturelles dans le commerce de produits de valeur élevée	Augmentation/diminution	Légal/illégal	Commercial/subsistance	Durable/non durable	Utilisation interne/externe
Ivoire d'éléphant					
Corne de rhinocéros					
Écailles de pangolin					
Bois de santal					
Ailerons de requins					
Griffe du diable					

Après l'amorce, vous pourriez présenter les quatre voies de TdC et lancer la discussion autour des types d'interventions requises pour chacune de ces voies dans la zone du projet. Vous pouvez aussi proposer un exercice simple de pondération pour évaluer la perception initiale de la communauté quant à l'importance relative de chaque voie proposée. Il peut s'avérer utile de revenir sur cette liste par la suite, afin de comparer les sentiments initiaux des participants avec les résultats ultérieurs, et de discuter des changements importants dans la pondération des voies lors de l'atelier réunissant l'ensemble de la communauté (voir l'Étape 4).

Il est à noter que les produits dérivés de ressources naturelles présentés sont donnés à titre d'exemples. La liste de produits doit être établie par la communauté.



## Étape 2 : Atelier de démarrage

Tableau 9 : Ressources nécessaires pour un atelier de démarrage

Ressource	Exigence minimum
Personnel	Au moins deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un animateur expérimenté
Supports	Lieu de taille appropriée, ordinateur portable, alimentation, projecteur, matériel d'animation
Durée	Atelier : deux jours, plus le temps nécessaire à la préparation

### Objectifs et réalisations

Les objectifs de l'Étape 2 sont les suivants :

- Convenir des détails de mise en œuvre pour le déploiement de la méthodologie PLdD,
- Identifier les parties prenantes pour les entretiens avec les informateurs clés, et
- Convenir de la répartition en groupes de discussion.

À la fin de l'Étape 2, vous devriez avoir les réalisations suivantes :

- Plan de mise en œuvre de la PLdD,
- Modèle d'analyse des parties prenantes à la PLdD, et
- Répartition en groupes de discussion.

### 2.1 Organiser un atelier de démarrage

Une fois que vous avez déterminé qu'il est approprié et possible d'entreprendre la méthodologie PLdD dans le site proposé, vous devez organiser l'atelier de démarrage avec les partenaires concernés. Les principaux participants à inclure dans l'atelier sont :

- Les membres de l'équipe de base,
- Les responsables de mise en œuvre/concepteurs,
- Le ou les agents de liaison locaux,
- Des représentants de la communauté, et
- Toute autre partie prenante pouvant être concernée par d'autres composantes du projet, par exemple, pour influencer les politiques.

Au cours de l'atelier/la réunion, vous devez :

- Présenter la méthodologie PLdD (en utilisant la présentation « Présentation introductive de la PLdD version longue »).
- Présenter les sites et les communautés et recueillir des informations contextuelles de base telles que : plans ou stratégies de gestion existants, informations de référence sur la démographie humaine, espèces cibles, niveaux de braconnage, conflits hommes-faune sauvage, activités de subsistance liées et non liées aux espèces sauvages, accords de partage des revenus entre la communauté et le secteur privé et enquêtes récentes sur les espèces sauvages.
- Vous assurer que tous les participants ont une compréhension commune de chaque étape de la méthodologie PLdD notamment sur le personnel, la durée et les ressources nécessaires.
- Convenir d'une approche de terrain, en apportant les ajustements nécessaires à la méthodologie.
- Convenir de la répartition des groupes de discussion communautaires : ceux-ci dépendent entièrement du contexte et des objectifs de votre projet, mais ils devraient au moins faire une distinction entre les sexes et les groupes d'âge.
- Identifier les besoins linguistiques et les interprètes possibles.

- Entreprendre une analyse des parties prenantes pour identifier les informateurs clés et la ou les voies de la TdC pour lesquelles leurs entretiens apportent le plus d'informations pertinentes (en utilisant le modèle d'analyse des parties prenantes à l'Annexe 1).
- Convenir de la logistique et du calendrier pour la mise en œuvre de chaque étape de la méthodologie.

Notez qu'à cette étape de démarrage, vous devrez peut-être apporter des ajustements à la TdC de référence pour l'adapter au contexte, par exemple, il peut apparaître immédiatement qu'une des voies est inappropriée ou doit être ajustée de manière significative. Vous devez apporter des modifications à la TdC de référence dans l'outil de développement de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur avant application.

## Étape 3 : Élaborer une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

Tableau 10 : Ressources nécessaires pour élaborer une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

Ressource	Exigence minimum
Personnel	Deux membres de l'équipe de base
Supports	Ordinateur portable, alimentation, salle silencieuse sans perturbations, projecteur, supports suivant suggestions
Durée	Entretien : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Validation de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur : un jour par concepteur

### Objectifs et réalisations

L'objectif de l'Étape 3 est d'élaborer une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur validée.

À la fin de l'Étape 3, vous devriez disposer d'une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur validée.

### Introduction

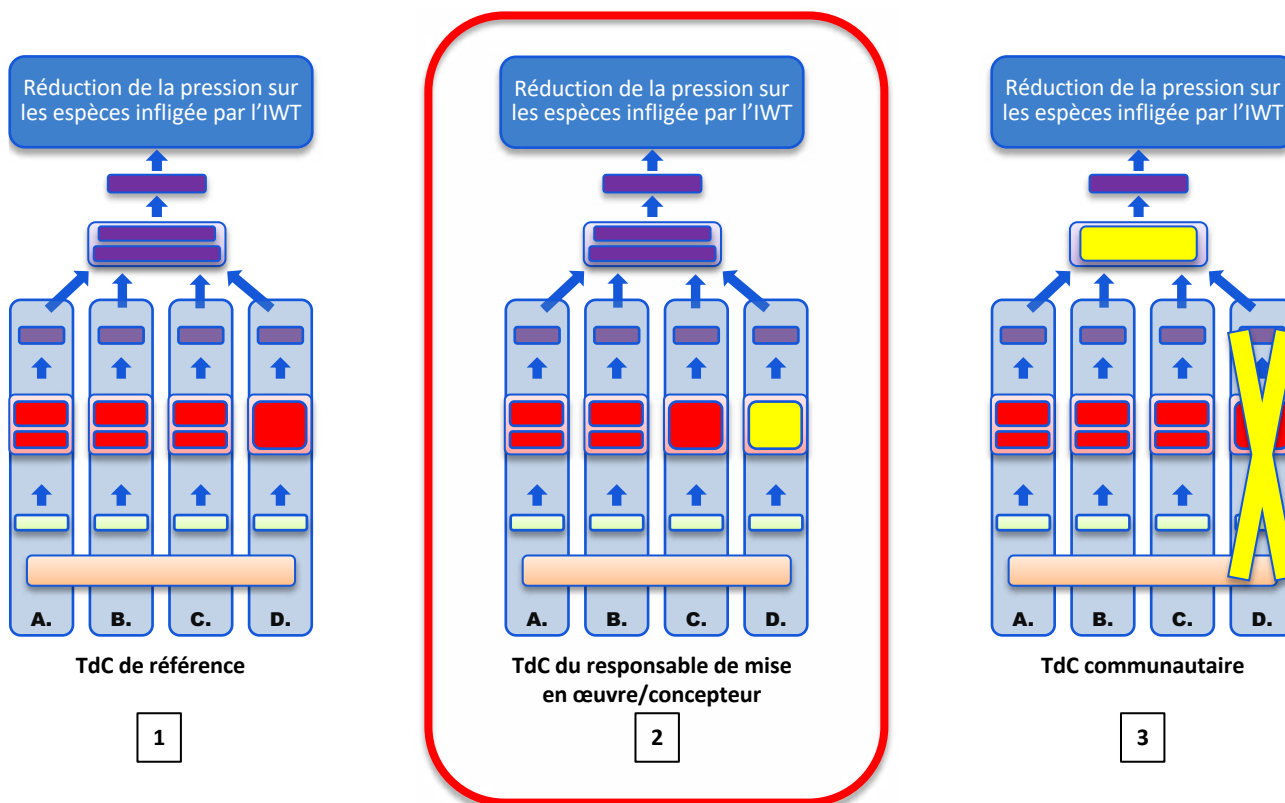
L'Étape 3 décrit le processus d'élaboration d'une TdC pour le responsable de mise en œuvre ou le concepteur du projet, qui est appelée tout au long de ce document la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur. Dans la plupart des projets, axés sur la lutte contre l'IWT en partenariat avec les communautés, il existe généralement une institution ou une personne qui pourrait être considérée comme le responsable de mise en œuvre/concepteur du projet. Si tel n'est pas le cas et que le projet a été conçu et mis en œuvre entièrement par la communauté sans participation de tiers, vous pouvez passer directement à l'Étape 4.

Il est important de comprendre et de formuler les hypothèses et la logique sous-jacentes que le responsable de mise en œuvre/concepteur du projet a utilisé pour prendre des décisions concernant la conception du projet et qu'il utilise pour prendre des décisions concernant les interventions et la mise en œuvre du projet. Cela permet une comparaison entre la TdC et les hypothèses de référence de la PLdD et la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur (présentée à la Figure 5), puis entre la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et les TdC communautaires. Cette comparaison est essentielle et devrait révéler les éventuelles contradictions ou hypothèses majeures qui pourraient entraver le succès du projet.

### Qui doit y participer ?

Vous aurez besoin de deux membres de l'équipe de base : un pour poser les questions et faciliter la conversation, l'autre pour enregistrer les réponses à chaque question. Après l'entretien, ils devront travailler ensemble pour élaborer et valider la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur.

Figure 5 : Élaborer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur



Étape 3 : Élaborer une TdC pour le responsable de mise en œuvre/concepteur

### Qui devriez-vous interroger ?

Il est essentiel d'interroger l'organisation ou l'institution intervenant dans la conception et la mise en œuvre du projet.

Une petite équipe de personnes peut parfois être concernée. Si c'est le cas, vous devriez les interroger ensemble. D'autres fois, ce sont plusieurs organisations qui peuvent être concernées. Si vous pouvez classer plusieurs institutions dans la catégorie des responsables de la mise en œuvre ou concepteurs, plutôt que des parties prenantes clés que vous devriez interroger à des fins de validation et de recoupement, le processus est plus complexe. Vous devrez organiser un entretien séparé avec chaque responsables de mise en œuvre/concepteur, en créant une TdC pour chacun, puis communiquer les différentes TdC à tous les responsables de mise en œuvre/concepteurs. L'objectif ici n'est pas de produire une seule TdC unifiée, mais de trouver et de définir les éventuelles différences importantes.

### Utilisation de l'outil d'élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

Téléchargez la dernière version numérique de l'outil d'élaboration pour le responsable de mise en œuvre/concepteur PLdD à l'adresse suivante : [www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod). Lors de l'ouverture de la feuille de calcul Excel contenant l'outil, vous verrez plusieurs onglets. Le premier onglet contient des instructions détaillées sur l'utilisation de l'outil. Avant de commencer, assurez-vous que vous avez mis à jour l'outil d'élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur pour tenir compte des éventuels ajustements que vous avez apportés à la TdC de référence. La Figure 6 présente un exemple qui montre en détail à quoi ressemble un outil d'élaboration de TdC de responsable de mise en œuvre/concepteur une fois rempli. Ensuite, vous devez décider qui interroger.

Figure 6 : Exemple d'outil d'élaboration de TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

A	C	D	E	F	G	H	J	K
	BASELINE TOC			Score	POSITIVE		IMPLEMENTER / DESIGNER TOC	IMPLEMENTER / DESIGNER TOC
TOC CATEGORY	INTERVIEW QUESTION	Strongly Disagree	Partially Disagree		Partially Agree	Strongly Agree	NOTES / EVIDENCE / INFORMATION / DOCUMENTATION	REVISED TOC TEXT
IMPACT & OUTCOMES	IMPACT & OUTCOMES						IMPACT & OUTCOMES	IMPACT & OUTCOMES
Long-term impact	A key objective of your work is to decrease pressure on species from illegal wildlife trade	0	0	4	1	0	Yes, although we also work on other conservation issues, such as rangeland management	
Assumption: F	Assumption: Poaching / trafficking can be reduced to within sustainable levels	1	1	1	0	0	No - the pressure is too high	
Assumption: F-Other	(if the interviewee / focus group has other assumptions relevant at this level, record them)	0	0	3	0	0		
Overall outcomes	Your primary focus for this work is on reducing poaching / trafficking for IWT by outsiders	0	0	4	1	0	Yes, agree, although have other work areas	
Overall outcomes	Your primary focus for this work is on reducing poaching / trafficking for IWT by community members	0	0	5	1	1	Yes, agree, although have other work areas	
Assumption: E1	Assumption: Community actions can make a contribution to reduced IWT	0	0	5	1	1	Community action is critical to reducing IWT and will make a large difference in this area	
Assumption: E2	Assumption: The relative value of illegal wildlife products is not so high that corruption undermines community action against IWT	0	1	2	0	0	Value of product is high enough that there will still be corrupt elements	
Assumption: E3	Assumption: The relative risk of being apprehended, arrested or prosecuted is not so low that it undermines community action against IWT.	0	0	4	1	0	Risk is high and supports community action	

### 3.1 Interroger les responsables de mise en œuvre/concepteurs

Veillez toujours à ce que la personne que vous interrogez ait lu et signé le formulaire de consentement à l'entretien (présenté à l'Annexe 1) avant de commencer l'entretien et qu'elle soit à l'aise avec les termes clés que vous utiliserez dans le processus d'entretien.

Les personnes interrogées doivent bien connaître la méthodologie PLdD présentée au cours de l'atelier de démarrage. Si ce n'est pas le cas, veuillez faire une présentation (en utilisant les diapositives du modèle de présentation « Présentation introductive de la PLdD version longue ») pour les familiariser avec l'approche.

En tant qu'enquêteur, vous devez disposer d'informations contextuelles sur la communauté et le projet, par exemple : plans ou stratégies de gestion existants, informations sur la démographie humaine, braconnage, conflits hommes-faune sauvage, activités de subsistance liées et non liées aux espèces sauvages, accords de partage des revenus et enquêtes récentes sur les espèces sauvages obtenues au cours de l'atelier de démarrage. Si ce n'est pas le cas, posez des questions d'introduction sur leurs programmes, les niveaux d'IWT et les dynamiques locales pour vous familiariser avec le contexte.

Une fois que vous connaissez le contexte, travaillez méthodiquement en suivant toutes les étapes de l'outil sur tableur, du haut vers le bas. Il est conçu pour suivre de façon systématique l'ensemble des points de la TdC de référence, en posant des questions à la fois sur l'impact global attendu et les effets, en tenant compte des types d'interventions qui sont entreprises. Surtout, il recherche les hypothèses qui sous-tendent la logique de la TdC.

L'outil consiste en une série d'énoncés. Vous devez demander aux personnes interrogées à quel point elles sont d'accord avec chacun des énoncés, sur une échelle de un à cinq, où 1 signifie « Pas du tout d'accord » et 5 « Tout à fait d'accord ». Si vous interrogez un groupe plutôt qu'un individu, vous pouvez utiliser des accessoires (voir l'encadré à l'Étape 4).

Si les personnes interrogées sont gênées par le système de notation, un principe de base consiste à dire que la note doit être positive (4 ou 5) si la réponse suit la logique de la TdC et négative (1 ou 2) si la réponse est en contradiction avec la logique de la TdC. En d'autres termes, les notes sont données par rapport aux énoncés de la TdC et non par rapport à chacune des questions.

Parcourez la feuille de calcul de manière systématique, en enregistrant éventuellement des informations supplémentaires dans la colonne J et des énoncés alternatifs de la TdC dans la colonne K.

### 3.2 Élaborer une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

Les colonnes J et K doivent fournir suffisamment d'informations pour vous permettre d'élaborer la structure de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur. Le Tableau 11 présente les mesures que vous devez prendre pour chaque composante de la TdC.

Tableau 11 : Actions pour construire une TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

Niveau de la TdC	Mesures à prendre
Hypothèses	Indiquez quelles hypothèses ne sont pas valables Ajoutez de nouvelles hypothèses le cas échéant
Impact	Indiquez tout changement dans l'impact global
Effets (globaux et transversaux)	Indiquez quels effets ne sont pas valables Ajoutez de nouveaux effets le cas échéant
Effets de la voie	Indiquez quels effets ne sont pas valables Ajoutez de nouveaux effets le cas échéant
Résultats	Supprimez éventuellement les résultats non valables Ajoutez éventuellement de nouveaux résultats
Interventions indicatives	Supprimez éventuellement les interventions non valables Ajoutez éventuellement de nouvelles interventions
Mesures de facilitation	Indiquez quelles mesures de facilitation ne sont pas valables Ajoutez de nouvelles mesures de facilitation le cas échéant

Assurez-vous de conserver toutes les versions des documents au cours de ce processus pour vous assurer de ne perdre aucune information.

En utilisant les informations obtenues dans le cadre de ce processus, modifiez le diagramme de la TdC de référence de la PLdD et les hypothèses qui l'accompagnent pour refléter la contribution des responsables de mise en œuvre/concepteurs. Nous vous recommandons de faire preuve de prudence avant d'apporter des changements ou de supprimer ces hypothèses, car elles ont été développées à partir d'un large éventail de contextes. Mettez à jour les mesures indicatives sous chaque voie ainsi que les réalisations, les effets et les impacts prévus du projet, changez la taille relative (largeur) de chaque voie pour tenir compte de celles sur lesquelles le projet insiste le plus et mettez à jour la liste des hypothèses. Le résultat sera votre ébauche de TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur.

### 3.3 Valider la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur

Une fois que vous avez élaboré l'ébauche de TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur, il est important de la valider avec les responsables de mise en œuvre/concepteurs au cours d'une brève discussion. Utilisez la diapositive PowerPoint et la nouvelle liste d'hypothèses que vous avez rédigées pendant le processus comme base de discussion. Apportez les modifications finales nécessaires au diagramme de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et au tableau des hypothèses.

## Étape 4 : Élaborer une TdC communautaire

Tableau 12 : Ressources nécessaires pour élaborer une TdC communautaire

Ressource	Exigence minimale
Personnel	<p>Deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur formé et expérimenté dans le travail sur ce type d'enjeux au niveau communautaire</p> <p>Interprète en langue locale indépendant</p> <p>Deuxième interprète (travaillant avec le rapporteur)</p> <p>Structure locale de liaison</p>
Supports	<p>Ordinateur portable, alimentation, rallonges, imprimante, projecteur, pièce dans laquelle on peut faire l'obscurité ou tissu foncé pour couvrir les fenêtres, tableaux de conférence et marqueurs, accessoires suivant suggestions</p>
Durée	<p>Préparer les outils et l'interprétation : un à deux jours</p> <p>Groupes de discussion : un jour par groupe de discussion (un jour de pause recommandé s'il y a plus de deux groupes de discussion)</p> <p>Regroupement des informations avant la réunion de l'ensemble de la communauté : un jour</p> <p>Réunion de l'ensemble de la communauté : un jour</p> <p>Temps de trajet</p> <p>Élaboration d'une TdC communautaire : deux jours</p>

### Objectifs et réalisations

Les objectifs de l'Étape 4 sont les suivants :

- Tester la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur auprès de la communauté, et
- Élaborer la TdC communautaire.

À la fin de l'Étape 4, vous devriez disposer d'une TdC communautaire.

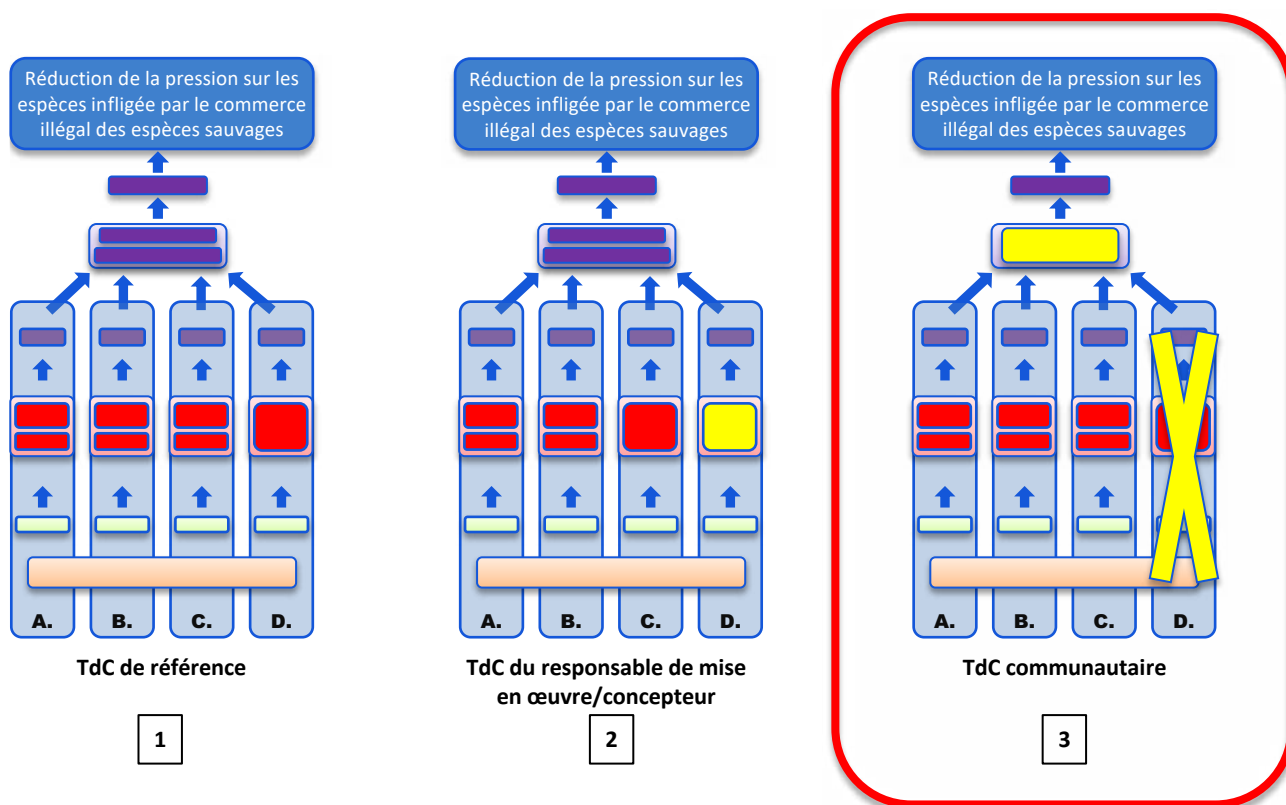
### Introduction

Cette étape décrit le processus d'élaboration d'une TdC communautaire, en utilisant comme point de départ la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur (comme le montre la Figure 7). Il est important de comprendre et de formuler les hypothèses et la logique sous-jacentes que la communauté utilise pour prendre des décisions concernant l'IWT et de déterminer dans quelle mesure elles correspondent à la logique du responsable de mise en œuvre/concepteur. Cette comparaison est essentielle et devrait révéler les éventuelles contradictions ou hypothèses majeures qui pourraient entraver le succès du projet.

La construction d'une TdC en quatre étapes est illustrée à la page 12 et décrite dans les sections ci-dessous.



Figure 7 : Élaborer une TdC communautaire



Étape 4 : Élaborer une TdC communautaire

#### 4.1 Mettre à jour l'outil d'élaboration de la TdC communautaire

L'objectif de l'outil d'élaboration de la TdC communautaire est de comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur à la logique, aux hypothèses et aux croyances propres à la communauté – en d'autres termes, à la TdC inhérente de la communauté. Bien que cet outil de base vous aide à faire cette comparaison, vous devez d'abord le mettre à jour pour rendre compte de la TdC élaborée au cours de l'Étape 3. Lors de l'ouverture de la feuille de calcul Excel contenant l'outil d'élaboration de la TdC communautaire, vous verrez plusieurs onglets. Le premier onglet contient des instructions détaillées sur l'utilisation de l'outil.

#### 4.2 Testez les hypothèses du responsable de mise en œuvre/concepteur au sein de la communauté, en utilisant des discussions de groupe

##### Qui devrait faire partie des groupes de discussion ?

Vous aurez décidé du nombre et de la composition des groupes de discussion communautaires, par exemple, femmes, hommes, jeunes femmes, jeunes hommes au cours de l'atelier de démarrage. Nous recommandons que le nombre maximum de participants dans chaque groupe de discussion communautaire soit de 15. Il est difficile d'animer une discussion au-delà de ce nombre de participants.

Vous devez vous assurer que chaque groupe de discussion a une représentation adéquate au sein de la communauté définie et que certains membres sont disponibles pour participer à la réunion de l'ensemble de la communauté et à l'atelier de restitution. Il est essentiel d'avoir une certaine cohérence dans les participants au cours de ces trois étapes.

##### Combien de temps cela prendra-t-il ?

Le retour d'expérience montre que chaque groupe de discussion prend environ six heures, vous devez donc allouer une journée entière à chacun d'entre eux. Le nombre de groupes de discussion que vous consultez déterminera la durée de votre travail de terrain. L'expérience montre qu'il est utile de prévoir une journée de pause s'il y a plus de deux groupes consécutifs.

## Qui d'autre doit participer ?

Vous aurez besoin de deux membres de l'équipe de base : un pour la facilitation et un pour l'enregistrement des discussions et des notes. Au moins un membre devrait être un facilitateur expérimenté, doté d'une excellente capacité d'adaptation et soucieux des horaires. Vous aurez également besoin d'un interprète en langue locale, car il est essentiel de mener les groupes de discussion dans la langue locale pour s'assurer que tous les membres peuvent pleinement participer. L'interprète doit être indépendant de la communauté et du responsable de mise en œuvre/concepteur. Il ou elle doit bien connaître les supports et avoir passé du temps à étudier les énoncés et à s'assurer qu'ils peuvent être correctement traduits dans la langue locale. Il peut être très utile de disposer d'un deuxième interprète, travaillant avec le membre de l'équipe chargé d'enregistrer les réponses. S'il n'est pas possible d'avoir un deuxième interprète, l'interprète principal devra constamment traduire en sens inverse, ce qui prendra plus de temps.

## Outil d'élaboration de la TdC communautaire

Vous devez suivre les étapes suivantes pour chaque groupe de discussion. Si vous avez assez de temps, il peut être utile de faire un test avec l'équipe de facilitation avant de passer aux groupes de discussion.

L'agent de liaison local devrait vous conseiller sur les formalités d'introduction appropriées à la communauté et présenter l'équipe ou l'organisation chargée de la mise en œuvre de la PLdD à chaque groupe de discussion. Vous (ou le facilitateur) devez alors inviter tous les participants à se présenter.

Une fois les présentations terminées, faites un bref résumé du projet et du processus (en utilisant les diapositives de la « Présentation introductive de la PLdD version courte »). L'interprète doit lire le formulaire de consentement du groupe de discussion (voir l'Annexe 1) et s'assurer que tous les participants acceptent de participer.

Ensuite, suivez toutes les étapes de l'outil méthodiquement. Au début de chaque voie, utilisez un tableau de conférence pour noter une liste d'activités pertinentes pour cette voie dans la communauté. Par exemple, sous la voie B « renforcer les incitations à une bonne gestion » demandez au groupe d'énumérer tous les avantages tangibles et non tangibles qu'ils tirent des espèces sauvages, soit en tant que communauté, soit individuellement. Il peut s'agir du tourisme, de l'artisanat, de l'honneur, etc.

L'outil se compose d'un certain nombre d'énoncés, et met l'accent cette fois sur les hypothèses du responsable de mise en œuvre/concepteur. Demandez aux participants du groupe de discussion dans quelle mesure ils sont d'accord avec chaque énoncé, de « Pas du tout d'accord » (1) à « Tout à fait d'accord » (5). Ils doivent arriver à un consensus sur la note pour chaque énoncé.

### Utiliser des accessoires pour la négociation des réponses

Des accessoires comme des animaux en bois ou en perles peuvent être très utiles lorsque le groupe de discussion débat sur la réponse à apporter. Par exemple, vous pouvez utiliser deux éléphants et deux lions, les éléphants représentant une réponse positive et les lions représentant une réponse négative. Demandez aux participants d'utiliser les éléphants et les lions pour négocier et de présenter leur réponse pour chaque question.

**Figure 8 : Les participants aux groupes de discussion utilisent des accessoires (éléphants et lions) pour négocier et convenir de la réponse du groupe aux questions posées lors des discussions.**



Crédit photo : IUCN  
Lieu : Centre de ressources Lalenok, Olkiramatian, Kenya.

Si les participants sont gênés par le système de notation, un principe de base consiste à dire que la note doit être positive (4 ou 5) si la réponse suit la logique de la TdC et négative (1 ou 2) si la réponse est en contradiction avec la logique de la TdC. En d'autres termes, les notes sont données par rapport aux énoncés de la TdC et non par rapport aux questions elles-mêmes.

Il y aura probablement une discussion animée lorsque le groupe discutera de chaque énoncé. Prenez des notes attentivement sur ces discussions, car elles peuvent souvent exposer des problèmes sous-jacents. Notez ces informations dans la Colonne J et les énoncés alternatifs de la TdC dans la Colonne K. Vous trouverez un exemple d'outil d'élaboration de TdC communautaire rempli pour la Voie B à la Figure 9.

Figure 9 : Exemple d'outil d'élaboration de TdC communautaire présentant la Voie B

A	C	D	E	F	G	H	I	J	K
TOC CATEGORY	IMPLEMETER/DESIGNER TOC INTERVIEW QUESTION	SCORE					LABEL	COMMUNITY TOC NOTES/EVIDENCE/INFORMATION/ DOCUMENTATION	COMMUNITY TOC REVISED TOC TEXT
		Strongly disagree	Partially disagree	Score	Partially agree	Strongly agree			
PATHWAY B	PATHWAY B. INCREASE INCENTIVES FOR STEWARDSHIP						PATHWAY B	PATHWAY B	PATHWAY B
Introductory question	List all the tangible and intangible benefits that the community (or individuals) get from wildlife								
Assumption: B-11	Your community has rights to benefit from managing and using wild plants and animals	0	0	4	1	0	Communities have rights		
Assumption: B-12	Your community exercises these rights	0	0	4	1	0	Communities exercise rights		
Assumption: B-13	Those rights are enough to encourage protection of wildlife	0	1	2	0	0	Rights are enough		
Assumption: B-14	There are funds available to invest in wildlife enterprises (eg. crafts, tourism)	0	1	2	0	0	Investments for enterprises available		
Assumption: B-15	There are sustainable markets for products and services from wild plants and animals	0	0	4	1	0	Sustainable markets		
Assumption: B-16	Formal custodians of wild plants and animals (eg. the protected area authority) are willing to share revenue with communities	1	1	1	0	0	Revenue shared by formal custodians		
Assumption: B-17	Do you get some kind of tangible benefit from wild plants and animals?	0	0	4	1	0	Tangible benefit perceived		
Assumption: B-18	Do you get some kind of intangible benefit from wild plants and animals?	0	0	5	1	1	Intangible benefit perceived		
Assumption: B-19	People in the community understand that these benefits come from the wildlife continuing to exist on their land	0	0	5	1	1	Link between benefits and wildlife understood		
Assumption: B-10	Wildlife-based benefits are not inequitably distributed due to elite capture by those with positions of power	0	0	4	1	0	No inequitable distribution		
Assumption: B-11	Inequitable distribution of wildlife-based benefits does not undermine support for wildlife stewardship	0	1	2	0	0	Inequitable distribution does not undermine support		
Assumption: B-12	External players do not undermine community voice and interests	0	1	2	0	0	No third-party interference		
Assumption: B-R-1	Communities that have rights to own, manage and/or benefit from wild plants and animals value them more	0	0	5	1	1	Rights = value		
Assumption: B-R-2	Benefits are distributed widely enough to ensure that the wider community, rather than just a few individuals, values wild plants and animals	0	0	4	1	0	Benefits widely distributed		
Assumption: B-P-1	The current benefits from wildlife are enough to stop poaching in the community	0	1	2	0	0	Benefits enough		
Assumption: B-P-2	The benefits from wild plants and animals will continue forever	0	0	5	1	1	Benefits sustainable		

### Commentaires et validation initiale

Un principe très important de la méthodologie PLdD consiste à organiser un processus fréquent et répétitif de commentaires et validation. Avant de passer à l'exercice final du groupe de discussion communautaire, prenez le temps de revenir sur les résultats de l'outil avec le groupe.

D'abord, projetez l'écran du rapporteur pour montrer brièvement comment vous avez enregistré les notes et que vous avez pris des notes sur toutes les discussions.

Figure 10 : Des participants aux groupes de discussion reçoivent des commentaires sur les résultats des discussions organisées avec le groupe.



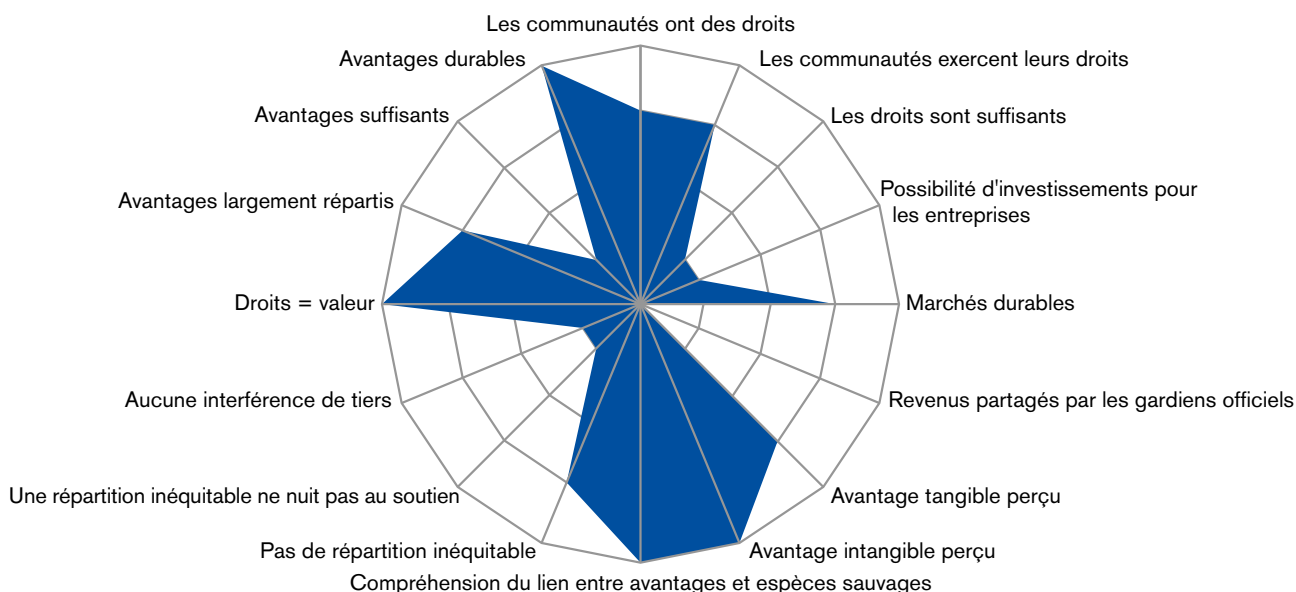
Crédit photo : IUCN  
Lieu : Centre de ressources Lalenok, Olkiramatian, Kenya.



L'outil d'élaboration de la TdC communautaire créera automatiquement des graphiques pour chaque ensemble d'hypothèses dans l'onglet « Résultats » de la feuille de calcul Excel. Ce sont des diagrammes en radar avec des notes allant de 1 à 5 pour chaque question. La Figure 11 montre un exemple des résultats d'un groupe de discussion communautaire pour la Voie B. Les zones en bleu suggèrent que les hypothèses ont été validées ; les zones en blanc montrent les cas où les hypothèses ne sont pas respectées.

Avant de réaliser l'exercice final avec le groupe de discussion communautaire, nous vous recommandons fortement de parcourir chaque tableau avec le groupe pour montrer que vous avez entendu leurs points de vue et vérifier que vous avez correctement saisi les notes.

**Figure 11 : Graphique montrant les résultats de la voie B d'un groupe de discussion communautaire**



**Figure 12 : Les participants aux groupes discussion ont un retour et valident les notes et les résultats de leur discussion sur l'une des voies**



Crédit photo : IUCN  
Lieu : Centre de ressources Lalenok, Olkiramatian, Kenya.

## Pondération des voies

À la fin de chaque groupe de discussion communautaire, procédez à un exercice simple de pondération des voies. Pour ce faire, donnez au groupe un ensemble de perles, de cailloux, de graines ou tout autre objet de petite taille qui peut être facilement manipulé et qui ne pourra pas rouler et tomber de la table. Le nombre de perles ne doit pas être divisible par quatre (ou par le nombre de voies examinées). Au cours de l'expérience précédente, nous avons remarqué que 30 était un bon nombre.

Le groupe doit maintenant parvenir à un consensus sur la façon de répartir les perles pour répondre à la question « Sur quoi devrions-nous concentrer nos efforts pour réduire la pression exercée par l'IWT sur les espèces sauvages ? ». Demandez ou confiez pour tâche à une ou deux personnes de formuler des commentaires à destination de l'équipe de facilitation après l'exercice, puis laissez le groupe discuter et négocier la répartition des perles le long des voies en réponse à la question. L'équipe de facilitation ne devra pas faire de commentaires, sauf pour clarifier et répondre aux questions. Une fois que le groupe est parvenu à un consensus, demandez au(x) représentant(s) sélectionné(s) de résumer la discussion.

Figure 13 : Exercice de pondération des voies en cours (à gauche) et résultat final (à droite).



Crédit photo : IUCN

Lieu : Centre de ressources Lalenok, Olkiramatian, Kenya.

## Regrouper les informations

À la fin de chaque groupe de discussion communautaire, l'équipe de facilitation et l'interprète en langue locale doivent se retrouver ensemble et s'assurer qu'ils ont enregistré toutes les informations pertinentes.

Prévoyez une journée complète une fois que tous les groupes de discussion auront été terminés pour réunir les informations en vue de la réunion de l'ensemble de la communauté. Regroupez les informations suivantes :

- Listes d'activités spécifiques à chaque voie pour chaque groupe de discussion,
- Toute hypothèse pour laquelle les réponses présentent des différences importantes selon les groupes de discussion, et
- Pondération des voies pour chaque groupe de discussion.

Préparez une présentation PowerPoint contenant toutes ces informations synthétisées, à utiliser lors de la réunion avec l'ensemble de la communauté. Préparez également une grande feuille sur laquelle vous pouvez représenter les quatre voies pour réaliser l'exercice de pondération des voies à l'échelle de la communauté.

### 4.3 Faciliter la réunion avec l'ensemble de la communauté

#### Qui devrait y assister ?

Un maximum de 30 participants devrait assister à la réunion de l'ensemble de la communauté. Il sera difficile de faciliter une réunion avec un nombre de participants supérieur à ce chiffre. La structure locale de liaison doit travailler avec la communauté pour expliquer le processus, en particulier pourquoi seulement un nombre limité de personnes peut assister à la réunion, et s'assurer qu'elles sont sélectionnées de manière transparente et représentative. Vous devez inviter des participants des groupes de discussion communautaires, afin d'assurer la continuité, avec un équilibre entre les différents groupes. Le responsable de mise en œuvre/concepteur peut assister à cette réunion en tant qu'observateur.



## Qui d'autre devrait y participer et combien de temps cela prendra-t-il ?

L'équipe qui a organisé les groupes de discussion communautaires doit diriger la réunion de l'ensemble de la communauté. Vous aurez besoin d'une journée complète pour la réunion de l'ensemble de la communauté.

### Examen des résultats

Utiliser les informations regroupées pour fournir un retour d'informations à la réunion de l'ensemble de la communauté sur les résultats des groupes de discussion, en mettant en particulier en lumière les aspects présentant des différences majeures ou des similitudes frappantes entre les groupes.

Vous pouvez utiliser différentes techniques de facilitation pour engager une discussion de groupe sur les aspects présentant des différences majeures. Mélangez les représentants des groupes de discussion et demandez-leur de discuter des raisons pour lesquelles existent selon eux les différences observées, et de présenter le résultat à l'ensemble du groupe. Il est préférable de s'intéresser à un problème à la fois. La facilitation communautaire est une tâche complexe et ce manuel n'est pas destiné à fournir des lignes directrices détaillées sur la facilitation. Il est important de s'assurer qu'un facilitateur expérimenté fait partie de l'équipe. Un certain nombre de documents sont disponibles et fournissent des techniques de facilitation supplémentaires utiles<sup>4</sup>.

Enfin, partagez les résultats des exercices de pondération des voies de chaque groupe de discussion, en soulignant les différences majeures. Ensuite, en utilisant plus de perles ou de jetons (ici encore en nombre indivisible par quatre), demandez aux participants à la réunion de l'ensemble de la communauté de négocier et de se mettre d'accord sur la façon de répartir les perles pour répondre à la question : « Sur quoi devrions-nous concentrer nos efforts pour réduire la pression exercée par l'IWT sur les espèces sauvages ? ».

**Figure 14 : Étapes d'une réunion de l'ensemble de la communauté : présentation des commentaires généraux à l'ensemble du groupe (en haut à gauche). Un membre de la communauté formule des commentaires sur certains des apprentissages clés tirés des groupes de discussion (en haut à droite). Un sous-groupe discute de certains résultats (en bas à gauche). L'ensemble du groupe participe à un exercice de pondération des voies (en bas à droite).**



Crédit photo : IUCN

Lieu : Centre de ressources Lalenok, Olkiramatian, Kenya.

<sup>4</sup> Par exemple, Pretty, J *et al.* (1995) Participatory learning and action: a trainer's guide. IIED. Voir : <http://pubs.iied.org/6021IIED/>. Seeds for Change (2010) Facilitation tools for meetings and workshops. Voir : <https://seedsforchange.org.uk/tools.pdf>

## 4.4 Élaborer la TdC communautaire

Dans cette section, nous présentons une approche pour élaborer une TdC communautaire. Nous serions ravis de recevoir des commentaires de la part des praticiens qui utilisent une approche différente.

Prévoyez deux jours dès que possible après le travail de terrain pour élaborer la TdC communautaire. Utilisez la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur comme point de départ, de la même façon que vous avez utilisé la TdC de référence pour élaborer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur. Apportez les changements nécessaires aux voies, aux effets, aux impacts et aux hypothèses dans les cas où la communauté était en désaccord avec le responsable de mise en œuvre/concepteur.

Synthétisez toutes les notes et commentaires des groupes de discussion de la communauté dans un document unique et mettez en lumière les hypothèses pour lesquelles on observe un écart important entre les notes. Par exemple, si trois groupes de discussion communautaires ont donné des notes de 5, 4 et 5 à un énoncé, on peut considérer que cela représente un accord global de l'ensemble des groupes. Mais des notes de 5, 1 et 5 révèlent une différence importante entre les groupes.

Prenez la liste d'hypothèses de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et mettez en lumière les hypothèses pour lesquelles on constate une différence de notation entre les responsables de mise en œuvre/concepteurs et la communauté. En utilisant les notes et les commentaires, vérifiez si les hypothèses et la logique de la voie sont valables.

Sur la base de ce qui précède, apportez des modifications au diagramme de la TdC de référence PLdD pour créer le diagramme de la TdC communautaire. N'oubliez pas de modifier la taille/largeur des voies en fonction de l'exercice de pondération que vous avez effectué au cours de la réunion de restitution communautaire.

### Entretiens avec des informateurs clés

Les entretiens avec les informateurs clés constituent un élément essentiel de la méthodologie PLdD et offrent l'occasion de tester, de valider et de recouper les informations recueillies aux Étapes 3 et 4. Les entretiens avec les informateurs clés doivent se concentrer sur les hypothèses qui sous-tendent chaque voie.

#### De quoi avez-vous besoin ?

- Au moins deux membres de l'équipe de base pour chaque entretien,
- Un interprète en langue locale (si nécessaire),
- Ordinateur portable, alimentation électrique, et
- Deux à trois heures par entretien.

#### Qui devriez-vous interroger ?

L'analyse des parties prenantes réalisée au cours de la réunion/atelier de démarrage devrait vous fournir une liste de base des personnes à interroger. Ce sont les personnes que vous avez identifiées lors de cette réunion/atelier en tant qu'individus disposant de connaissances, d'une influence et/ou d'une autorité sur l'une des quatre voies de la TdC.

Selon le temps dont vous disposez pour le travail de terrain, vous devrez peut-être établir des priorités dans les entretiens avec les parties prenantes. Travaillez avec des partenaires locaux pour comprendre quelle(s) voie(s) les informateurs clés sont susceptibles de connaître le mieux, confirmer les personnes clés et réunir les coordonnées de contact. La liste sera probablement assez dynamique ; vous pouvez ajouter ou supprimer des personnes à mesure que l'équipe comprend mieux le contexte.

#### Comment réaliser l'entretien

Utilisez l'outil d'élaboration de la TdC communautaire comme base pour l'entretien. Présentez brièvement le projet et la méthodologie PLdD à la personne interrogée.

Posez quelques questions d'introduction sur le rôle de la personne interrogée, son parcours et la durée de sa présence dans la région et sa relation avec la communauté et/ou le responsable de mise en œuvre/concepteur. Il peut également être utile de poser des questions sur leurs points de vue sur les niveaux de braconnage, d'autres trafics illicites connus, les niveaux de corruption, etc.

Passez à des questions détaillées au niveau de la voie, en plaçant les énoncés de la TdC dans les questions de l'entretien. Concentrez-vous sur les voies qui correspondent au domaine particulier de connaissances, d'influence ou d'autorité de l'informateur clé. Par exemple, si vous interrogez le représentant d'un établissement touristique, concentrez-vous sur la Voie B (renforcement des incitations à la bonne gestion) ; si vous interrogez quelqu'un du service chargé de l'application de la loi de l'autorité compétente pour les aires protégées, concentrez-vous sur la Voie A (dissuasion des activités contribuant à l'IWT). De nombreux informateurs clés auront des idées et des informations utiles sur d'autres voies et donc, si le temps le permet, évoquez d'autres voies avec eux.

Clôturez l'entretien avec des questions sur les mesures de facilitation.



## Étape 5 : Atelier de restitution

Tableau 13 : Ressources nécessaires pour un atelier de restitution

Ressource	Exigence minimale
Personnel	Deux membres de l'équipe de base, trois si possible Interprète en langue locale
Supports	Ordinateur portable, alimentation, projecteur, supports de facilitation
Durée	Préparation : deux jours Atelier : deux jours Suivi : un à deux jours

Les objectifs de l'Étape 5 sont les suivants :

- Valider la TdC communautaire, et
- Comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire, en identifiant les points de divergence.

À la fin de l'Étape 5, vous devriez aboutir aux réalisations suivantes :

- Une TdC communautaire validée, et
- Les principaux points de divergence et de similitude entre la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire identifiés.

### Introduction

Il est essentiel de valider la TdC communautaire et de faire remonter les résultats du processus au responsable de mise en œuvre/concepteur et à la communauté. L'organisation d'un atelier de restitution constitue donc une partie importante de la méthodologie PLdD.

### Qui doit y participer ?

Les principaux participants à inclure dans l'atelier sont :

- Les membres de l'équipe de base qui ont participé à la mise en œuvre de la méthodologie sur ce site,
- Les concepteurs du projet,
- Les membres de la communauté, avec une représentation équitable de chaque groupe de discussion – par souci de cohérence, ceux-ci devraient être les personnes qui ont participé aux groupes de discussion et à la réunion de l'ensemble de la communauté,
- D'autres parties prenantes pertinentes pour d'autres composantes du projet, comme celles ayant de l'influence sur les politiques, et
- D'autres parties prenantes pertinentes dans la zone du projet, comme des entrepreneurs du secteur touristique ou des propriétaires fonciers.

Les principaux objectifs d'un atelier de restitution sont les suivants :

- Résumer le processus à ce jour.
- Présenter, valider et, si nécessaire, réviser la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur.
- Présenter, valider et si nécessaire réviser la TdC communautaire.
- Identifier et discuter des principales différences et similitudes entre la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire et entre les différents groupes de discussion communautaires. Il peut être utile de mélanger les groupes de discussion : commencez par des discussions au sein de groupes de discussion individuels, puis mélangez les groupes pour discuter des différences et des similitudes. Chaque groupe de discussion doit ensuite présenter un bref compte rendu à l'ensemble du groupe.
- Élaborer des recommandations communes pour améliorer les interventions au niveau du site et les changements politiques aux niveaux pertinents.

## Étape 6 : Diffuser les enseignements tirés

En fonction de la portée d'un projet PLdD particulier, vous devrez probablement communiquer les enseignements tirés à différents publics. Ils peuvent porter sur la mise en œuvre de la méthodologie ou les réussites et les difficultés rencontrées dans les partenariats communautaires pour lutter contre l'IWT.

### Objectifs et réalisations

Les objectifs de l'Étape 6 pourraient être les suivants :

- Regrouper les informations,
- Influencer la politique nationale, et/ou
- Contribuer à influencer la politique internationale.

À la fin de l'Étape 6, une réalisation importante pourrait consister à créer une ressource pour la communauté et les responsables de mise en œuvre/concepteurs à mesure qu'ils progressent dans les activités sur le terrain. Celles-ci pourraient être : des études de cas détaillées ou simplifiées, des notes d'orientation ou des articles de revues.

Le comité de pilotage de la PLdD est toujours intéressé par votre expérience dans la mise en œuvre de la PLdD et par tous les enseignements tirés concernant le rôle des communautés dans la lutte contre l'IWT. Nous encourageons tous les utilisateurs à transmettre de brèves études de cas à Leo Niskanen à l'adresse suivante : [leo.niskanen@iucn.org](mailto:leo.niskanen@iucn.org)

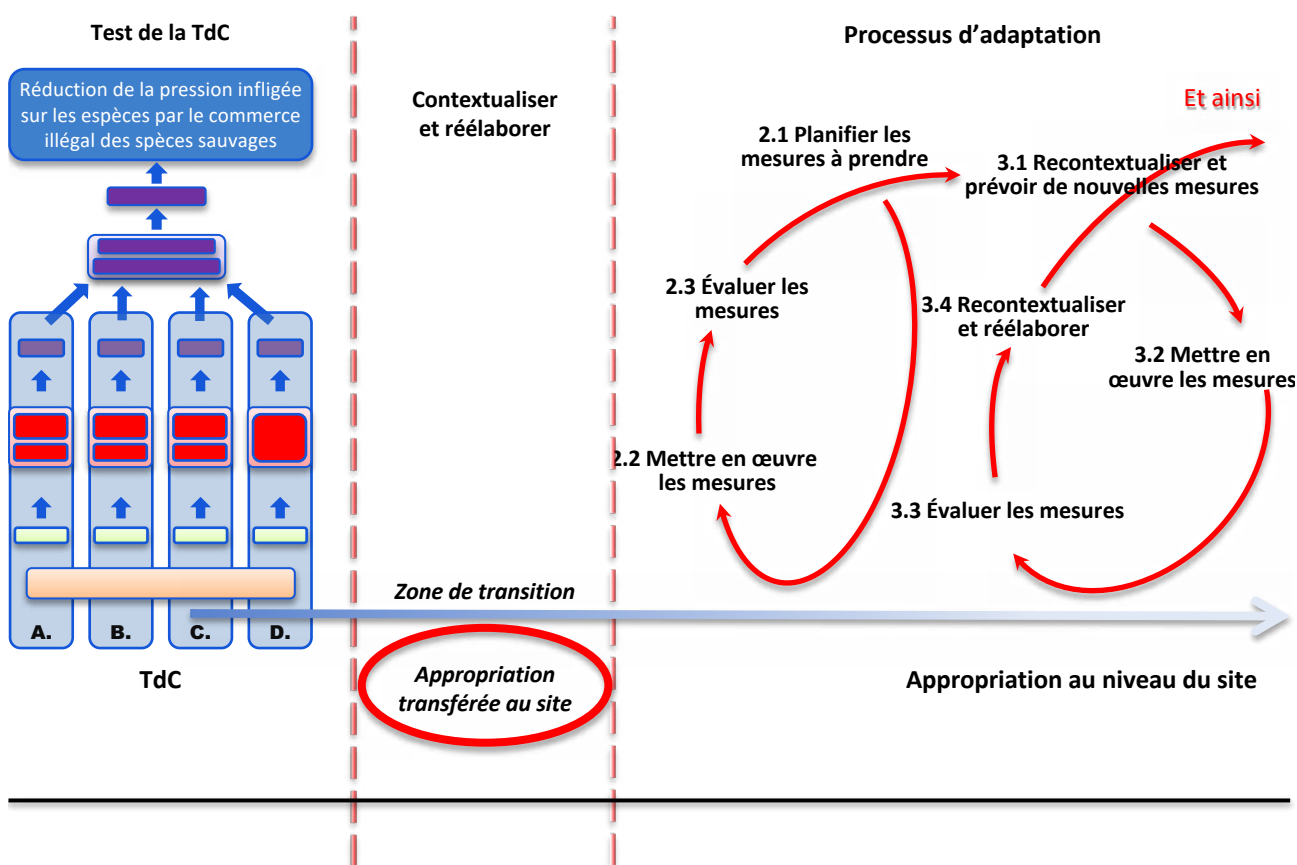
## Étape 7 : Suivi et adaptation

La mise en œuvre de la méthodologie PLdD peut aider à améliorer et à aligner les interventions sur les croyances et les points de vue de la communauté.

Après l'atelier de restitution, les responsables de la mise en œuvre du projet doivent affiner leurs interventions pour mieux faire correspondre la TdC communautaire avec celle du responsable de mise en œuvre/concepteur. Il est important de surveiller ces changements et tout impact sur les niveaux de braconnage ou d'IWT en utilisant un cycle de gestion adaptative (voir Figure 15). Un processus d'apprentissage itératif mutuel entre la communauté et le responsable de mise en œuvre/concepteur permet au projet et à toutes les interventions de s'adapter à l'évolution des circonstances au fil du temps.

En fin de compte, nous espérons que la version finale de la TdC deviendra un mécanisme qui appartient aussi bien au responsable de mise en œuvre/concepteur qu'à la communauté et qu'elle bénéficiera à ce titre d'un niveau de participation et de soutien plus fort au niveau local.

Figure 15 : Le cycle de gestion adaptative

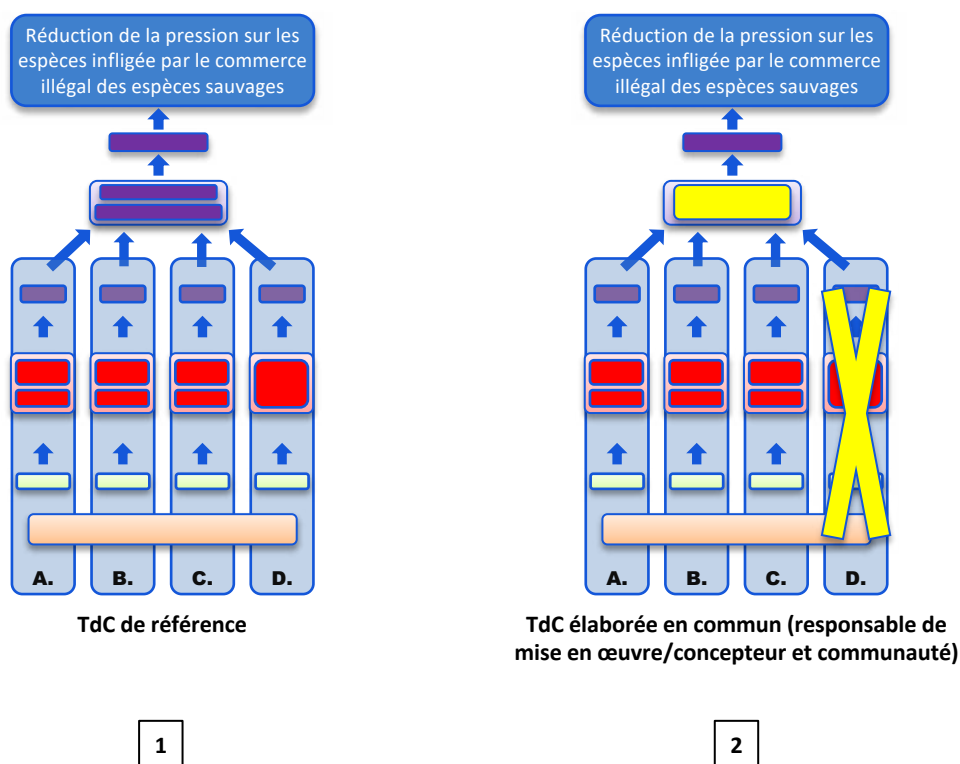


Source : Modifié à partir de Rowe (2016)

## Section D : Utiliser la PLdD dans de nouveaux projets

Alors que les lignes directrices de la Section C décrivent le processus de mise en œuvre de la méthodologie PLdD sur les projets existants, nous pensons qu'il est possible d'utiliser la même approche de recherche-action pour aider à la conception de nouveaux projets. Dans ce cas, nous utiliserions la TdC de référence comme point de départ pour élaborer conjointement une TdC partagée entre la communauté cible et un responsable de mise en œuvre/concepteur (voir la Figure 16).

Figure 16 : Élaboration de nouvelles interventions de lutte contre l'IWT utilisant la méthodologie PLdD



La plupart des méthodes décrites dans la Section C seraient utiles pour identifier les communautés et les responsables de mise en œuvre/concepteurs et déterminer s'il est approprié de mettre en œuvre la méthodologie PLdD dans certains contextes.

Une analyse plus complète de la situation serait nécessaire, à la fois pour comprendre le contexte du braconnage et pour identifier les interventions possibles qui pourraient fonctionner : en d'autres termes, laquelle des quatre voies de référence est probablement la plus importante/efficace.

Selon le contexte, vous pourrez être en mesure de passer directement à l'élaboration d'une TdC commune responsable de projet/concepteur-communauté. Ou vous devrez peut-être travailler avec chacun séparément, en les réunissant avec l'objectif plus explicite d'éliminer les divergences et en construisant conjointement une TdC comme base pour les interventions du projet.

À ce jour, nous n'avons pas utilisé la méthodologie PLdD pour développer de nouveaux projets et nous serons ravis de recevoir des conseils ou des commentaires de la part de ceux qui pourraient l'utiliser dans ce but.

# Références

Biggs, D *et al.* (2017) Developing a theory of change for a community-based response to illegal wildlife trade. *Conservation Biology* 31 (1), 5-12.

Franks, P and Small, R (2016) *Social Assessment for Protected Areas (SAPA) Methodology Manual for SAPA Facilitators*. IIED, Londres.

Rapport de colloque de l'UICN SULi, de l'IIED, du CEED, du ministère autrichien de l'Environnement et de TRAFFIC (2015), « Beyond enforcement : communities, governance, incentives and sustainable use in combating wildlife crime », 26-28 février 2015, Glenburn Lodge, Muldersdrift, Afrique du Sud. Voir : <http://pubs.iied.org/G03903>

Newing, H *et al.* (2011) *Conducting research in conservation : social science methods and practice*. Routledge, Londres.

Roe, D *et al.* (2016) *Engaging communities to combat illegal wildlife trade : a theory of change*. IIED Briefing, Londres. Voir : <http://pubs.iied.org/17348IIED>

Rowe, W (2016) *Applying action research processes to a community-based IWT initiative*.

# Annexe 1 : Outils

## Programmes types d'ateliers sur la PLdD

Ces exemples de programmes peuvent être utilisés pour structurer les réunions au cours des Étapes 1, 2, 4 et 5 de la méthodologie PLdD, comme indiqué dans la Section C de ces lignes directrices.

<p><b>Étape 1 : Préparation et cadrage</b></p>
<p>Temps requis : une journée complète, répartie sur une période de deux jours Par exemple, vous pouvez commencer l'après-midi du premier jour et terminer à l'heure du déjeuner le deuxième jour. Il peut s'avérer utile de faire une coupure d'une nuit pour regrouper les informations et décider des stratégies à adopter pour la séance suivante.</p>
<p>Programme de la première journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'agent de liaison local présente l'équipe PLdD aux représentants de la communauté rassemblés</li> <li>• Tour de table de présentation : représentants de la communauté et membres de l'équipe PLdD</li> <li>• Explication sur la méthodologie PLdD et objectif de la mission de cadrage</li> <li>• Séance interactive sur les espèces, les parties et les produits dérivés dans le commerce</li> <li>• Travail possible en petits groupes pour obtenir plus d'informations.</li> </ul> <p>Programme de la deuxième journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse et restitution des informations à destination des représentants de la communauté</li> <li>• Explication sur les quatre voies</li> <li>• Séance interactive sur les quatre voies, avec des exemples d'interventions</li> <li>• Travail possible en petits groupes pour obtenir plus d'informations</li> <li>• Exercice rapide de pondération des voies</li> <li>• Clôture de la mission de cadrage</li> </ul>
<p><b>Étape 2 : Atelier de démarrage</b></p>
<p>Temps requis : deux journées complètes</p>
<p>Programme de la première journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bref accueil et présentations</li> <li>• Présentation en utilisant les diapositives « Présentation introductive de la PLdD – version longue »</li> <li>• Présenter la communauté cible et le contexte actuel dans lequel elle vit – vous pourrez par exemple recueillir et utiliser des informations sur les plans ou les stratégies de gestion existants, des informations de référence sur la démographie, les espèces cibles, les niveaux de braconnage, les conflits hommes-faune sauvage, les activités de subsistance liées ou non liées aux espèces sauvages, les accords de partage des revenus entre les communautés et le secteur privé et les enquêtes récentes sur les espèces sauvages</li> <li>• Examen des TdC de référence, des voies et des hypothèses</li> <li>• Travail de groupe sur les TdC pour mieux les connaître et les comprendre</li> </ul> <p>Programme de la deuxième journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des étapes concernant les exigences en matière de méthodologie, de personnel, de temps, de logistique et de ressources</li> <li>• Identification des groupes de discussion communautaires</li> <li>• Identification des besoins linguistiques et des interprètes</li> <li>• Développement de l'analyse des parties prenantes pour les entretiens avec les informateurs clés</li> <li>• Définition des échéances pour les prochaines étapes</li> <li>• Clôture</li> </ul>

**Étape 3 : Groupes de discussion communautaires**

Temps requis : une journée complète

Par exemple, commencez vers 9h00, faites une courte pause à 13h00 et terminez à 15h00, par le déjeuner.

Programme :

- L'agent de liaison local présente l'équipe PLdD
- Tour de table de présentation : participants et membres de l'équipe PLdD
- Présentation en utilisant les diapositives « Présentation introductive de la PLdD – version courte »
- Mise en œuvre de l'outil de développement de la TdC communautaire
- Retour d'informations sur les résultats de l'outil de développement de la TdC communautaire
- Exercice de pondération des voies
- Clôture

**Étape 4 : Réunion de l'ensemble de la communauté**

Temps requis : une journée complète

Programme :

- Tour de table de présentation : participants et membres de l'équipe PLdD
- Vue d'ensemble des exercices effectués à ce jour
- Vue d'ensemble des résultats de chaque groupe de discussion sur l'outil de développement de la TdC communautaire
- Discussion dirigée sur les différences et les similitudes
- Vue d'ensemble des résultats de chaque groupe de discussion (pondération des voies)
- Exercice de pondération des voies avec l'ensemble du groupe
- Clôture

**Étape 5 : Atelier de restitution**

Temps requis : une à deux journées

Si vous n'avez besoin que d'une seule journée, répartissez cette étape sur deux jours, en commençant l'après-midi du premier jour et en terminant le lendemain dans la matinée afin d'avoir suffisamment de temps pour regrouper les informations et pour apporter d'éventuels ajustements à la stratégie de facilitation. La coupure d'une nuit permet aux participants de discuter des enseignements tirés du processus.

Programme :

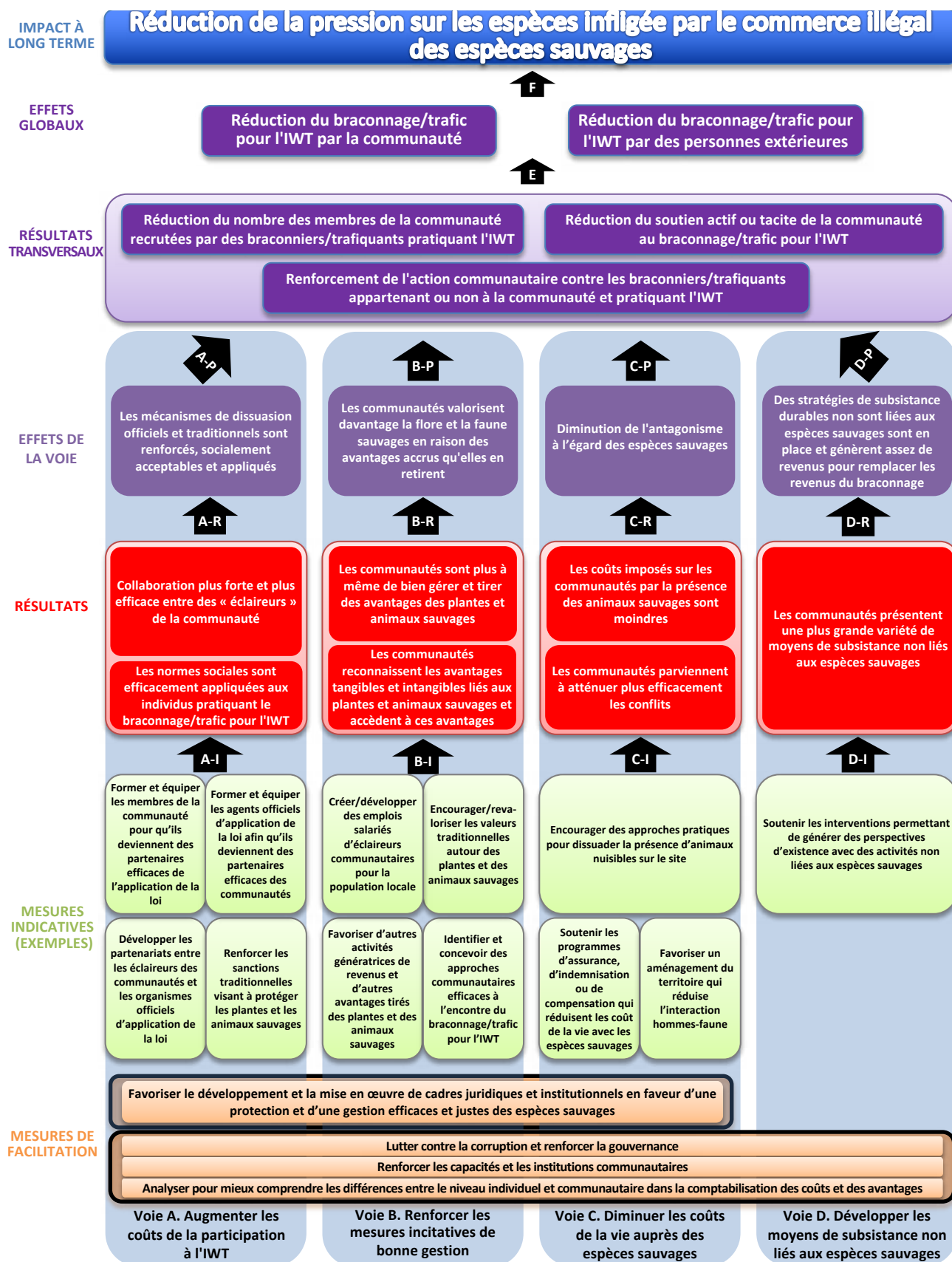
- Tour de table de présentation
- Examen du processus
- Vue d'ensemble des résultats pour la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur
- Vue d'ensemble des résultats pour la TdC communautaire
- Discussion dirigée sur les similitudes et les différences dans des groupes de discussion mixtes, d'abord au sein de la communauté et ensuite entre la communauté et le responsable de mise en œuvre/concepteur
- Processus dirigé pour identifier des solutions ou des moyens possibles permettant de concilier les deux TdC
- Clôture

## Modèle d'analyse des parties prenantes à la PLdD

Informations sur les parties prenantes		Pour chaque partie prenante, indiquez si elle dispose de connaissances (C), d'une autorité (A) ou d'une influence (I) dans chaque catégorie					
		Historique, contexte, données	Augmenter les coûts de participation à l'IWT	Accroître les mesures incitatives pour une bonne gestion des espèces sauvages	Diminuer le coût de la vie auprès des espèces sauvages	Renforcer les moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages	
Niveau							
National							
Régional							
Local							



## TdC de référence de la PLdD



## Hypothèses sur la TdC de référence de la PLdD

Les hypothèses énumérées ci-dessous sont associées à chaque niveau de la TdC de référence de la PLdD, comme indiqué dans la Section B de ces lignes directrices.

Code	Hypothèse
<b>Voie A</b>	
A-11	Les communautés locales sont disposées à collaborer avec les organismes officiels d'application de la loi sur les activités de lutte contre l'IWT (par ex., en tant qu'éclaireurs et informateurs).
A-12	Les organismes officiels d'application de la loi sont disposés à collaborer avec les communautés dans le cadre des activités de lutte contre l'IWT.
A-13	Les agents officiels chargés de l'application de la loi ne sont pas impliqués dans les activités d'IWT ou liés à celles-ci.
A-14	Les membres de la communauté, mieux formés et mieux équipés, n'utilisent pas leur équipement et leur formation plus avancés pour pratiquer l'IWT.
A-15	Les membres de la communauté sont prêts à faire appliquer les lois contre l'IWT au sein de leur communauté.
A-16	Les membres de la communauté sont prêts à faire appliquer les lois contre l'IWT en dehors de leurs communautés.
A-17	Les sanctions officielles existantes sont équitables.
A-18	Les sanctions officielles existantes sont dissuasives.
A-19	Les sanctions sociales contre l'IWT sont mises en pratique.
A-110	Les sanctions sociales contre l'IWT peuvent être rétablies.
A-R1	Les sanctions officielles et les sanctions sociales se renforcent mutuellement.
A-R2	La collaboration entre les communautés et les organismes officiels d'application de la loi mène à une action plus forte contre l'IWT et non à une collusion plus forte en matière d'IWT.
A-P1	Les membres de la communauté qui sont plus engagés dans la lutte contre l'IWT découragent/dissuadent les autres membres de la communauté de participer à l'IWT.
A-P2	L'intimidation par les braconniers/trafiquants ne dissuade pas l'action de la communauté contre l'IWT.
<b>Voie B</b>	
B-11	Les communautés ont le droit de bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages.
B-12	Les communautés exercent leurs droits à bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages.
B-13	Les droits communautaires exercés sont suffisants pour favoriser la bonne gestion des espèces sauvages.
B-14	Les investissements financiers sont suffisants pour générer des bénéfices.
B-15	Il existe des marchés durables pour les produits et services issus des plantes et des animaux sauvages.
B-16	Les gardiens officiels des plantes et des animaux sauvages sont disposés à partager les revenus avec les communautés.
B-17	Les communautés perçoivent un certain avantage tangible des plantes et des animaux sauvages.
B-18	Les communautés perçoivent un certain avantage intangible des plantes et des animaux sauvages.
B-19	Il existe une compréhension suffisante du lien entre l'existence durable des plantes et des animaux sauvages et les avantages qu'ils génèrent.
B-110	Les avantages liés aux espèces sauvages ne sont pas répartis de manière inéquitable du fait de leur appropriation par les élites.
B-111	La répartition inéquitable des avantages liés aux espèces sauvages ne nuit pas au soutien à la bonne gestion des espèces sauvages.
B-112	L'intervention d'une tierce partie ne nuit pas aux intérêts de la communauté.
B-R1	Les communautés qui ont le droit de posséder, gérer et/ou tirer des avantages des plantes et des animaux sauvages leur accordent plus de valeur.
B-R2	Les avantages sont répartis assez largement pour garantir que l'ensemble de la communauté, plutôt que quelques individus seulement, accordent de la valeur aux plantes et animaux sauvages.
B-P1	L'ensemble des avantages (tangibles et intangibles) qu'offrent les plantes et les animaux sauvages est suffisant pour dissuader le braconnage.
B-P2	L'ensemble des avantages (tangibles et intangibles) qu'offrent les plantes et les animaux sauvages est durable.

<b>Voie C</b>	
C-I1	L'ensemble des coûts de la vie auprès des espèces sauvages est connu et peut être quantifié.
C-I2	Des ressources et des outils sont disponibles pour atténuer les conflits hommes-faune sauvage (HWC : Human-Wildlife Conflict).
C-I3	Les approches visant à atténuer les HWC sont efficaces.
C-I4	Les politiques et stratégies officielles sont efficaces pour réduire le coût de la vie auprès des espèces sauvages.
C-R1	Les communautés ayant une plus grande capacité à atténuer les HWC (ressources, outils, politiques) ressentent moins d'antagonisme envers les espèces sauvages.
C-R2	La réduction des coûts en matière de HWC se traduit par un moindre antagonisme par rapport aux espèces sauvages.
C-PK	Les communautés ressentant moins d'antagonisme envers les espèces sauvages sont moins enclines à soutenir directement ou indirectement l'IWT.
<b>Voie D</b>	
D-I1	Il existe des capacités suffisantes permettant d'adopter des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages.
D-I2	Un soutien adéquat est disponible pour développer et maintenir des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages.
D-I3	Les personnes qui pratiquent (ou pourraient pratiquer) l'IWT peuvent tirer des avantages de moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages.
D-I4	Les avantages non liés aux espèces sauvages ne sont pas répartis de manière inéquitable du fait de leur appropriation par les élites.
D-I5	La répartition inéquitable des avantages non liés aux espèces sauvages ne compromet pas le soutien à la bonne gestion de ces espèces.
D-I6	Les systèmes de subsistance non liés aux espèces sauvages ne génèrent pas d'incitations perverses – par exemple, l'argent gagné n'est pas réinvesti dans le braconnage ou dans d'autres utilisations des terres qui nuisent à la conservation.
D-R1	Les moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages disposent de marchés et de chaînes d'approvisionnement durables.
D-P1	Les moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages génèrent un revenu suffisant pour remplacer ou supprimer l'incitation à pratiquer l'IWT, plutôt que de constituer un revenu complémentaire à l'IWT.
D-P2	Le soutien aux systèmes de subsistance non liés aux espèces sauvages est subordonné à la réduction de l'IWT.
<b>EFFETS</b>	
E1	Les actions communautaires peuvent contribuer à réduire l'IWT.
E2	La valeur relative des produits illégaux des espèces sauvages n'est pas suffisamment élevée pour que la corruption puisse nuire à l'action communautaire de lutte contre l'IWT.
E3	Le risque relatif d'être appréhendé, arrêté ou poursuivi n'est pas faible au point de nuire à l'action communautaire de lutte contre l'IWT.
F	Le braconnage/trafic est réduit à des niveaux durables.

Veillez noter que, lorsque vous suivez la méthodologie PLdD, toute modification apportée aux hypothèses sur la TdC de référence doit être reportée dans l'outil d'élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/ concepteur. Nous vous recommandons de faire preuve de prudence avant de modifier ou de supprimer ces hypothèses, car elles ont été développées en s'appuyant sur des contextes très variés.

## Outil d'élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/ concepteur de la PLdD

Le document qui suit est un extrait, la version complète de l'outil est disponible en téléchargement sur :  
[www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod)

CATEGORIE DE LA TdC	TdC DE REFERENCE		NEGATIF		Note	POSITIF	
	HYPOTHÈSE DE LA TdC (TdC DE REFERENCE)	QUESTIONS POUR L'ENTRETIEN	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
<b>IMPACT ET EFFETS</b>	<b>IMPACT ET EFFETS</b>	<b>IMPACT ET EFFETS</b>					
Impact à long terme	Réduction de la pression sur les espèces infligée par le commerce illégal des espèces sauvages	Un des objectifs clés de votre travail est-il de réduire la pression sur les espèces infligée par le commerce illégal des espèces sauvages ?	0	0	3	0	0
<b>VOIES</b>	<b>VOIES</b>	<b>VOIES</b>					
Voies	A. Augmenter les coûts de la participation à l'IWT	Est-il important d'augmenter les coûts de la participation à l'IWT ?	0	0	3	0	0
<b>VOIE A</b>	<b>VOIE A : DECOURAGER LES ACTIVITES CONTRIBUANT A L'IWT</b>	<b>VOIE A</b>					
Mesures indicatives	Former et équiper les membres de la communauté pour qu'ils deviennent des partenaires efficaces de l'application de la loi	Votre travail vise-t-il à former et équiper les membres de la communauté pour qu'ils deviennent des partenaires efficaces de l'application de la loi ?	0	0	3	0	0
<b>VOIE B</b>	<b>B. RENFORCER LES MESURES INCITATIVES POUR UNE BONNE GESTION</b>	<b>VOIE B</b>					
Mesures indicatives	Créer/développer des emplois salariés pour la population locale (par ex. en tant qu'éclaireurs communautaires)	Votre travail vise-t-il à développer les emplois salariés pour la population locale (par ex. en tant qu'éclaireurs communautaires) ?	0	0	3	0	0
<b>VOIE C</b>	<b>C. DIMINUER LES COÛTS DE LA VIE AUPRES DES ESPÈCES SAUVAGES</b>	<b>VOIE C</b>					
Mesures indicatives	Soutenir les programmes d'assurance, d'indemnisation ou de compensation qui réduisent le coût de la vie auprès des espèces sauvages	Votre travail vise-t-il à soutenir les programmes d'assurance, d'indemnisation ou de compensation qui réduisent le coût de la vie auprès des espèces sauvages ?	0	0	3	0	0
<b>VOIE D</b>	<b>D. DEVELOPPER LES MOYENS DE SUBSISTANCE NON LIÉS AUX ESPÈCES SAUVAGES</b>	<b>VOIE D</b>					
Mesures indicatives	Soutenir les interventions permettant de générer des perspectives de subsistance avec des activités non liées aux espèces sauvages	Votre travail vise-t-il à favoriser les interventions qui génèrent des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages (par ex. élevage, l'agriculture, l'industrie, le micro-entrepreneuriat) ?	0	0	3	0	0
<b>MESURES DE FACILITATION</b>	<b>MESURES DE FACILITATION</b>	<b>MESURES DE FACILITATION</b>					
Mesures de facilitation	Renforcer la capacité et les institutions des communautés	Est-il nécessaire de renforcer la capacité et les institutions de la communauté afin de réduire l'IWT ?	0	0	3	0	0

## Outil d'élaboration de la TdC communautaire de la PLdD

Le document qui suit est un extrait, la version complète de l'outil est disponible en téléchargement sur :  
[www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod)

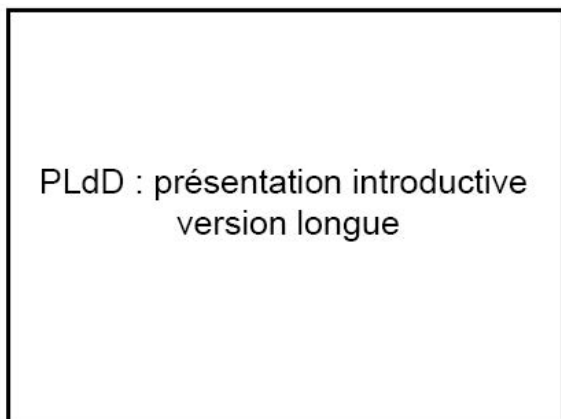
TdC DU RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE/CONCEPTEUR		NEGATIF		Note	POSITIF	
HYPOTHÈSES DE LA TdC (TdC DU RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE/CONCEPTEUR)	QUESTIONS POUR L'ENTRETIEN	Pas du tout d'accord	Pas tout à fait d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
<b>IMPACT ET EFFETS</b>	<b>IMPACT ET EFFETS</b>					
Les actions communautaires peuvent contribuer à réduire l'IWT	Votre communauté a-t-elle la capacité d'empêcher le braconnage et/ou le trafic d'espèces sauvages ?	0	0	3	0	0
<b>VOIES</b>	<b>VOIES</b>					
A. Augmenter les coûts de la participation à l'IWT	Est-il important d'augmenter les coûts de la participation à l'IWT ?	0	0	3	0	0
<b>VOIE A AUGMENTER LES COÛTS DE LA PARTICIPATION À L'IWT</b>	<b>VOIE A</b>					
Les communautés locales sont disposées à collaborer avec les organismes officiels d'application de la loi sur les activités de lutte contre l'IWT (par ex. en tant qu'éclaireurs et informateurs)	Les communautés locales sont-elles disposées à collaborer en tant qu'éclaireurs et informateurs avec les organismes officiels d'application de la loi ?	0	0	3	0	0
<b>B. RENFORCER LES MESURES INCITATIVES POUR UNE BONNE GESTION</b>	<b>B. RENFORCER LES MESURES INCITATIVES POUR UNE BONNE GESTION</b>					
Les communautés ont le droit de bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages	Votre communauté a-t-elle le droit de bénéficier de la gestion et de l'utilisation des plantes et des animaux sauvages ?	0	0	3	0	0
<b>C. DIMINUER LES COÛTS DE LA VIE AUPRES DES ESPÈCES SAUVAGES</b>	<b>VOIE C</b>					
Les coûts totaux de la vie auprès des espèces sauvages sont connus et peuvent être quantifiés	L'ensemble des coûts de la vie auprès des espèces sauvages sont-ils connus et peuvent-ils être quantifiés ?	0	0	3	0	0
<b>D. DEVELOPPER LES MOYENS DE SUBSISTANCE NON LIÉS AUX ESPÈCES SAUVAGES</b>	<b>VOIE D</b>					
Il existe des capacités suffisantes pour adopter des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages	Existe-t-il des capacités suffisantes pour adopter des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages ?	0	0	3	0	0



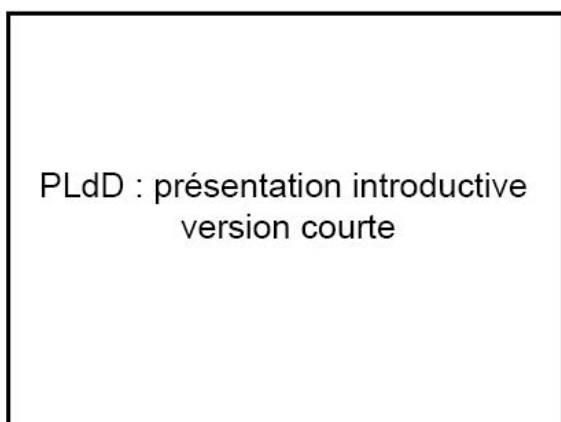
## Modèles de présentation

Nous avons préparé deux modèles de présentation introductive contenant les diapositives suggérées, présentées ci-dessous. Ceux-ci peuvent être téléchargés directement sur [www.iucn.org/flod](http://www.iucn.org/flod) et chaque modèle peut être ajusté et actualisé en fonction du contexte d'utilisation spécifique. Des diapositives supplémentaires peuvent être ajoutées à ces présentations à partir des diapositives de présentation complémentaires de la PLdD.

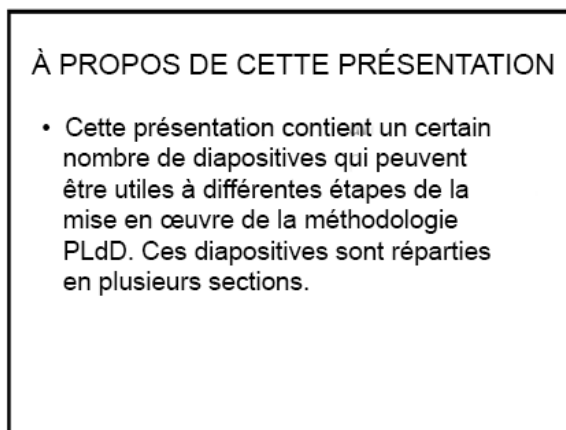
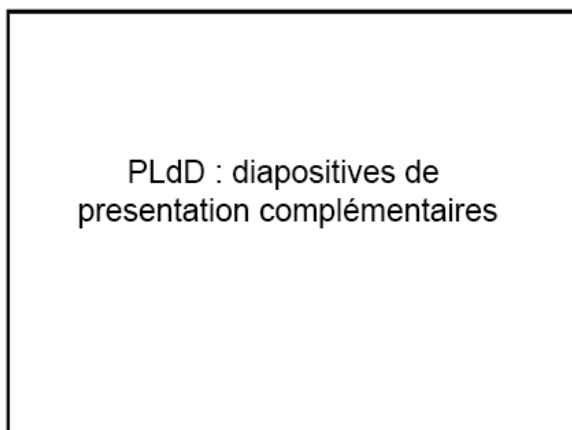
### Présentation introductive de la PLdD – version longue



### Présentation introductive de la PLdD – version courte



### Diapositives de présentation complémentaires de la PLdD



## Formulaire de consentement – Entretien sur la PLdD

Ce formulaire de consentement et la fiche de renseignements doivent être utilisés à l'Étape 3 de la méthodologie PLdD, comme indiqué dans la Section C de ces lignes directrices.

### Consentement éclairé du participant – [insérer le nom du projet]

Veuillez confirmer que vous consentez à participer à cette étude en cochant les cases des tableaux ci-dessous et en indiquant vos coordonnées.

Consentement à participer à l'étude	Oui	Non
Je <b>confirme être âgé(e) de 16</b> ans ou plus.		
Je confirme avoir été bien informé(e) sur le projet [nom du projet], avoir eu la possibilité de poser des questions et avoir obtenu des réponses satisfaisantes.		
Je consens à participer à un entretien en face à face/virtuel et je comprends que ma participation à cette étude est volontaire et que je peux revenir sur ma décision à tout moment, sans avoir à donner de raison.		
Je consens à ce que mon entretien soit enregistré puis transcrit.		
Je comprends que toutes les données personnelles qui pourraient être utilisées pour m'identifier seront retirées de la transcription, de sorte que seuls les membres de l'équipe de recherche puissent faire le lien entre moi et la transcription.		
Je consens à ce que les données transcrites soient utilisées pour une analyse au niveau du groupe, et à ce que les conclusions au niveau du groupe soient publiées par l'équipe de recherche dans de futures publications, rapports ou présentations.		
Je consens à ce que des citations non identifiables de la transcription de mon entretien soient utilisées par l'équipe de recherche dans de futures publications, rapports ou présentations.		
Je consens à ce que des citations identifiables (mentionnant mon nom) soient utilisées par l'équipe de recherche dans de futures publications, rapports et présentations.		
Je comprends que mes données personnelles – telles que mon nom, mon numéro de téléphone et mon adresse e-mail – ne seront pas révélées à des personnes extérieures au projet.		
<b>Consentement à la prise de photos</b>		
Je consens à être photographié(e) dans les situations suivantes :	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
photos individuelles sur lesquelles mon visage est identifiable		
photos de groupe sur lesquelles mon visage est identifiable		
photos de groupe où je suis en arrière-plan ou seulement partiellement visible		
Je consens à ce que l'équipe de recherche utilise ces photos dans de futures publications, rapports et présentations.		

**Ou, si vous NE consentez PAS à être photographié(e), veuillez cocher cette case :**

Je ne consens à être photographié(e) en AUCUNE circonstance, y compris lorsque je me trouve en arrière-plan ou au premier plan.	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**Données personnelles** (veuillez écrire en LETTRES MAJUSCULES)

Nom : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Fiche de renseignements sur l'entretien du participant – [insérer le nom du projet]**

On vous a remis cette fiche de renseignements car vous êtes invité(e) à participer à une étude de recherche. Le chercheur qui vous interrogera vous donnera plus d'informations sur l'étude en question et vous aurez la possibilité de lui poser des questions. Cette fiche de renseignements vous est destinée, veillez à la conserver dans vos dossiers.

**Quel est le but de cette étude ?**

[insérer les détails ici]

**Qui est responsable de l'étude ?**

[insérer les détails ici]

**Qu'est-ce que cela implique de participer à ce projet ?**

[insérer les détails ici]

**Suis-je obligé(e) d'y participer ?**

Non, c'est à vous de décider si vous souhaitez ou non participer à cette étude. Si vous consentez à y participer, vous pouvez revenir sur votre décision à tout moment, sans avoir à donner de raison.

**Comment les informations que je donne seront-elles utilisées ?**

Tous les renseignements que j'ai sur vous et sur l'ensemble de vos propos recueillis pendant l'entretien resteront strictement confidentiels. Une transcription de la discussion sera réalisée par [insérer les détails ici].

Votre nom et vos coordonnées seront conservés indépendamment de la transcription de votre entretien et toute information qui pourrait permettre de vous identifier sera retirée de la transcription. Les extraits de vos propos cités dans les travaux écrits le seront de façon anonyme, sauf indication contraire de votre part.

Toutes les données électroniques seront stockées sur un ordinateur protégé par un mot de passe. Tous les enregistrements numériques seront détruits à la fin du projet. Les autres données du projet seront conservées dans un endroit sécurisé.

**Comment les résultats du projet seront-ils utilisés ?**

Les résultats de cette étude seront utilisés dans le cadre de [insérer les détails ici].

**Contact**

Si vous avez des questions à poser sur le projet, veuillez contacter : [Nom, adresse e-mail, numéro de téléphone, le cas échéant].

## Formulaire de consentement – Groupe de discussion sur la PLdD

Ce formulaire de consentement doit être utilisé à l'Étape 4 de la méthodologie PLdD, comme indiqué dans la Section C de ces lignes directrices.

### Consentement éclairé du participant - [insérer le nom du projet]

Veuillez confirmer que vous consentez à participer à cette étude en cochant les cases des tableaux ci-dessous et en indiquant vos coordonnées.

Consentement à participer à l'étude	Oui	Non
Je confirme être âgé(e) de 16 ans ou plus.		
Je confirme que j'ai été bien informé(e) sur le projet [nom du projet], avoir eu la possibilité de poser des questions et avoir obtenu des réponses satisfaisantes.		
Je consens à participer à un groupe de discussion ; je comprends que ma participation à cette étude est volontaire et que je peux revenir sur ma décision à tout moment, sans avoir à donner de raison.		
Je consens à ce que des notes soient prises par l'équipe de recherche/le chercheur au cours du groupe de discussion.		
Je comprends qu'aucune donnée personnelle qui pourrait permettre de m'identifier ne sera enregistrée dans les notes prises lors du groupe de discussion.		
Je consens à ce que les informations collectées pendant le groupe de discussion soient utilisées à des fins d'analyse et à ce que les conclusions de cette analyse soient publiées par l'équipe de recherche dans de futures publications, rapports ou présentations.		
Je consens à ce que des citations anonymes issues du groupe de discussion soient utilisées par l'équipe de recherche dans de futures publications, rapports et présentations.		
Je comprends que mes données personnelles – telles que mon nom, mon numéro de téléphone et mon adresse e-mail – ne seront pas révélées à des personnes extérieures au projet.		
<b>Consentement à la prise de photos</b>		
Je consens à ce que des photos soient prises de moi dans les situations suivantes :	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
photos individuelles où mon visage est identifiable		
photos de groupe sur lesquelles mon visage est identifiable		
photos de groupe sur lesquelles je suis en arrière-plan ou seulement partiellement visible		
Je consens à ce que l'équipe de recherche utilise ces photos dans de futures publications, rapports et présentations.		

**Ou, si vous NE consentez PAS à être photographié(e), veuillez cochez cette case :**

Je ne consens à être photographié(e) en AUCUNE circonstance, y compris lorsque je me trouve en arrière-plan ou au premier plan.	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**Données personnelles** (veuillez écrire en LETTRES MAJUSCULES)

Nom : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_









Ce manuel fournit des lignes directrices détaillées pour la mise en œuvre de la méthodologie « Communautés locales : Première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD) » pour énoncer, différencier et comparer les hypothèses, perceptions et flux logiques des communautés et des responsables de mise en œuvre/concepteurs de projets engagés dans des projets de lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages (IWT).

La méthodologie PLdD est une approche de recherche-action multipartite conçue pour être utilisée par une équipe indépendante œuvrant avec les communautés, les parties prenantes locales et les concepteurs ou responsables de mise en œuvre de projets (qu'il s'agisse d'ONG, d'organisations gouvernementales, d'organisations communautaires ou de donateurs). Elle offre une approche adaptative pour aider à renforcer l'engagement communautaire dans les initiatives de lutte contre l'IWT, à travers un questionnement approfondi de la logique des concepteurs, des responsables de mise en œuvre et des communautés, ainsi que de leurs motivations et hypothèses. La méthodologie vise à fournir des informations pour aider à harmoniser les interventions et renforcer la participation communautaire.



International Institute for Environment and Development  
80-86 Gray's Inn Road, Londres WC1X 8NH, Royaume-Uni

[www.iied.org](http://www.iied.org)

@iied

[www.facebook.com/theIIED](https://www.facebook.com/theIIED)

Téléchargez d'autres publications sur <http://pubs.iied.org>

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales.



Outils de  
connaissances

## Boîte à outils

Mars 2018

### Biodiversité

*Mots clés:*

Commerce illégal des espèces sauvages, conservation communautaire, crimes à l'encontre des espèces sauvages



U.S. DEPARTMENT  
OF THE INTERIOR  
INTERNATIONAL TECHNICAL  
ASSISTANCE PROGRAM

Cette publication a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni par l'intermédiaire du Fonds de lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, et par l'Agence des États-Unis pour le développement international en partenariat avec le Programme d'assistance technique internationale du Département américain de l'Intérieur. Les opinions de l'auteur exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues du gouvernement britannique, de l'Agence des États-Unis pour le développement international ou du gouvernement des États-Unis.